

# Faculté des sciences de l'éducation

www.education.uqam.ca



La Faculté des sciences de l'éducation est la plus importante au Québec. Elle forme des enseignants, éducateurs et formateurs ainsi que des professionnels en développement de carrière et en formation en milieu de travail. Résolument engagée face aux enjeux de la société, la Faculté collabore étroitement avec les établissements d'enseignement et les groupes communautaires. La contribution sociale de ses professeurs reflète l'identité que la Faculté s'est forgée.

## DIRECTION

Doyenne, Monique Brodeur  
Vice-doyenne à la recherche, Christiane Gohier  
Vice-doyen aux études, Moncef Bari

## DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Didactique des langues, Lucie Godard  
Éducation et formation spécialisées, Frédéric Legault  
Éducation et pédagogie, Jocelyn R. Beausoleil

## DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

### Baccalauréats

Développement de carrière (B.A.), Louis Cournoyer  
Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale) (B.Ed.), Sylvie Viola  
Enseignement de l'anglais langue seconde (B.A.), Gladys Jean  
Enseignement du français langue seconde (B.A.), Gladys Jean  
Enseignement en adaptation scolaire et sociale (B.Ed.), Julien Mercier  
Enseignement en formation professionnelle et technique (B.Ed.), Henri Boudreault  
Enseignement secondaire (B.Ed.), Pascal Ndinga :  
- formation éthique et culture religieuse, Eve Paquette  
- français langue première, Isaac Bazié  
- mathématiques, Denis Tanguay  
- science et technologie, Patrick Charland  
- sciences humaines/univers social, Janick Auberger

### Certificats

Développement de carrière, Louis Cournoyer  
Éducation à la petite enfance (formation initiale), Gilles Cantin  
Éducation à la petite enfance (perfectionnement), Gilles Cantin  
Éducation préscolaire et enseignement primaire (perfectionnement), Sylvie Viola  
Enseignement de l'anglais langue seconde, Gladys Jean  
Enseignement du français langue seconde, Gladys Jean  
Formateurs en milieu de travail, Brigitte Voyer  
Intervention éducative en milieu familial et communautaire, Brigitte Voyer  
Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs, Gilles Cantin

### Programme court de premier cycle

Formateurs en milieu de travail, Brigitte Voyer

Les personnes intéressées aux programmes suivants :

- ↳ Concentration et programme court de premier cycle en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire, le retrouveront dans le répertoire de la Faculté des sciences humaines.

# Baccalauréat en développement de carrière (7344)

## Susciter la passion au travail

Téléphone : 514 987-3627  
www.programmes-carrierologie.uqam.ca

### GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

### SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

En favorisant l'intégration de connaissances multidisciplinaires empruntées à l'éducation, à la psychologie, à la gestion des ressources humaines, à l'économie et à la sociologie, le programme d'une durée de trois ans, forme des professionnels qui se consacrent à mettre en valeur les compétences humaines et à établir des relations dynamiques entre l'individu, la formation et le travail.

Plus précisément, le diplômé sera en mesure d'aider les personnes qui en éprouvent le besoin à préparer, à entreprendre, à poursuivre ou à reconsidérer un projet de vie, études/carrière. Il sera habilité, entre autres, à concevoir ou implanter des programmes de formation en employabilité et en insertion socioprofessionnelle qui participeront au développement épanouissant de la carrière et à l'adaptation des individus à leur milieu académique et professionnel.

Bien qu'il prépare adéquatement l'étudiant au marché du travail, le programme donne également accès aux études supérieures, par exemple à la maîtrise en carrièreologie.

### PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université montréalaise à offrir un programme de premier cycle en développement de carrière.
- Le programme offre une solide formation théorique jumelée à une pratique d'intervention, développée à l'intérieur de quatre cours de counseling : *Counseling individuel*, *Counseling de groupe*, *Counseling de carrière* et *Counseling en contexte pluriethnique*. L'étudiant sera exposé aux différentes techniques et théories en counseling, développera les habiletés de base et les attitudes requises pour mener à bien un processus d'aide concernant différentes difficultés liées à la relation individu/formation/travail.
- Des diplômés et des étudiants du baccalauréat en développement de carrière ont formé un Réseau socioprofessionnel. Ils organisent chaque année diverses activités pour favoriser les échanges liés à leurs préoccupations ainsi qu'à leurs projets d'études et de carrière. Ce regroupement aide, entre autres, l'étudiant à constituer son réseautage; à développer des compétences prisées par les employeurs (comme le travail d'équipe, la prise de décision, la planification et l'organisation); et à rencontrer des personnes-ressources pouvant le renseigner sur le marché du travail.

### STAGES

Un stage obligatoire de 40 jours à temps complet permet à l'étudiant de mettre à l'épreuve ses habiletés et ses connaissances, tout en favorisant son réseau de contacts. Ce stage est précédé d'un cours durant lequel l'étudiant réalise une synthèse de ses connaissances et de ses compétences, le préparant ainsi à intégrer avec confiance son milieu de stage. Le stage peut être effectué dans des entreprises privées et dans des organismes tels que la CSST, les Carrefours jeunesse-emploi (CJE), les Centres locaux d'emploi (CLE) et les services externes de main-d'œuvre (SEMO).

### POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.  
Le programme est contingenté.

#### Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

#### Connaissance de l'anglais

Dans certains cours (obligatoires et optionnels), la réussite exige la compréhension de textes rédigés dans la langue anglaise.

#### RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel. Les étudiants à temps partiel doivent être inscrits à un minimum de deux cours par trimestre dans la série des cours de tronc commun en respectant rigoureusement les préalables.

### STATISTIQUES D'ADMISSION

#### Capacité d'accueil

Automne 2012 : 130

Les places sont réparties au prorata des demandes d'admission, selon chacune des bases d'admission.

#### Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 258  
Refus : 16  
Offres d'admission : 241 (93 %)

### CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

#### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines ou l'équivalent (1).

ou

Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi le cours *Méthodes quantitatives en sciences humaines* 360-300-91 ou son équivalent.

Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

#### Sélection : 100 %

Cote de rendement  
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 20,00

ou

#### EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission, dont les résultats servent également à la sélection des candidats.

#### Sélection : 100 %

Les candidats admissibles doivent se soumettre à des tests d'entrée :  
- connaissances et culture générales (50 %)  
- scolapitudes (50 %).  
(vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales)

ou

#### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

#### Sélection : 100 %

Dossier universitaire  
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 2,0/4,3

ou

#### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.  
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

#### Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

#### Remarque pour toutes les bases d'admission :

Le tronc commun du programme présuppose que le candidat possède des connaissances élémentaires en méthodes quantitatives. Le candidat qui ne possède pas les connaissances équivalentes à celles qu'on retrouve dans le cours de niveau collégial *Méthodes quantitatives en sciences humaines* MAT 360-300-R devra réussir un cours d'appoint en méthodes quantitatives déterminé par la direction du programme (par exemple, POL1800). Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

### ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour devenir conseiller d'orientation et être reconnu par l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec (OCCOPPO), l'étudiant doit après avoir réussi son baccalauréat, poursuivre ses études à la maîtrise en carrièreologie.

### EMPLOIS ÉVENTUELS

#### Secteur de l'éducation

Conseiller en affaires étudiantes, conseiller en emploi et à l'aide financière, conseiller en carrièreologie, conseiller en information scolaire et professionnelle, conseiller en reconnaissance des acquis expérientiels.

### Organismes et projets communautaires (ex. : CLSC)

Agent de développement, agent de promotion, conseiller en emploi, conseiller en employabilité, conseiller en main-d'œuvre, conseiller en réadaptation professionnelle, coordonnateur.

### Fonction publique et parapublique (ex. : CLE, CSST)

Administrateur en ressources humaines, agent de prestation du revenu, agent de recrutement, conseiller en carrière, conseiller en formation, conseiller en ressources humaines.

### Entreprises et firmes-conseil

Agent du personnel, analyste des postes de travail, conseiller en développement des ressources humaines, conseiller, bureau de placement, conseiller, programme d'aide aux employés.

Traditionnellement employés dans le réseau de l'éducation, les conseillers sont maintenant surtout embauchés par des organismes communautaires, comme les carrefours jeunesse-emploi. On les retrouve aussi dans les centres locaux d'emploi et les services externes de main d'œuvre. C'est dans ces milieux que se retrouvent la majorité des diplômés. D'autres finissants occupent des postes dans des agences de recrutement et de la formation ainsi que dans les services de ressources humaines d'entreprises privées.

Le taux de placement des diplômés du baccalauréat en développement de carrière est de 95 %, selon l'enquête Relance menée auprès des diplômés de l'UQAM. Plus du quart des diplômés ayant trouvé un emploi à temps complet l'ont obtenu grâce à leur stage. Les perspectives s'annoncent excellentes pour les prochaines années compte tenu de la situation économique et des préoccupations constantes de la part des individus de réussir leur projet de vie/carrière.

## ÉTUDES DE 2<sup>E</sup> CYCLE À L'UQAM

- Maîtrise en carriérolgie
- Maîtrise en éducation

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Bloc I Assises de la discipline

- CAR1100 Développement vocationnel I
- CAR1110 Développement vocationnel II (CAR1100)

### Bloc II Counseling

- CAR1700 Counseling individuel : théories, techniques et practicum
- CAR2700 Counseling de carrière (CAR1700)
- CAR3720 Counseling en contexte pluriethnique (CAR2700; CAR3330)
- CAR3750 Counseling de groupe (CAR1700)

### Bloc III Psychologie

- PSY4090 Psychologie de la personnalité
- PSY4110 Psychopathologie descriptive
- CAR1000 Développement du concept de soi et de l'identité

### Bloc IV Éducation

- FPE1060 Orientation et système scolaire québécois
- FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation
- CAR2600 Élaboration et animation d'activités de formation en carriérolgie

### Bloc V Psychométrie

- CAR2500 Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts
- PSY1282 Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)

### Bloc VI Environnement

- ECO2431 Économie du marché du travail
- ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
- ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)
- CAR1200 Dimensions humaines du travail
- Cours au choix parmi les deux suivants :
- SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains
- ou le cours
- ASC4500 Développement professionnel dans le contexte socioéducatif contemporain

### Bloc VII Employabilité

- CAR1650 Documentation et classification
- CAR2620 Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
- CAR3330 Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière

## Bloc VIII Formation pratique

- CAR3900 Atelier de synthèse et de préparation aux stages
- CAR3901 Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)
- CAR3902 Stage 2 : Activités professionnelles optionnelles (6 cr.)

## Bloc IX Recherche

- PSY1300 Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie
- CAR3400 Introduction aux méthodes de recherches qualitatives
- FPE2800 Initiation à l'évaluation de programmes et de projets en carriérolgie

## Bloc X Cours libres

Deux cours au choix  
ou cours stage II (6 crédits)

# Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale) (7693)

## Préparer l'avenir

Téléphone : 514 987-3617  
www.education.uqam.ca

## GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

## SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme de quatre années forme des enseignants professionnels aptes à travailler avec des élèves de niveau préscolaire et primaire.

Remarque : Un protocole d'entente, signé en 1999, sur la mobilité de la main-d'œuvre au Canada, permet à un diplômé d'enseigner dans les autres provinces canadiennes. Il doit en demander l'autorisation au ministère de l'Éducation de la province concernée.

## PARTICULARITÉS

- ↳ Le programme accorde une grande importance à la culture à l'école, aux particularités de l'école montréalaise pluriethnique, à l'atteinte des compétences professionnelles.
- ↳ Le programme valorise la formation pratique tout en mettant l'accent sur les savoirs théoriques. Le lien théorie-pratique est consolidé par des formules pédagogiques diverses lors de quatre cours-séminaires obligatoires (un par année). Il favorise également le développement d'une pensée critique qui aidera le futur enseignant à bien comprendre les enjeux de l'école montréalaise, pluriethnique et culturelle du troisième millénaire.
- ↳ La multidisciplinarité de la formation est assurée par des professeurs, des chargés de cours et des superviseurs de treize départements : éducation et pédagogie, linguistique, éducation et formation spécialisée, mathématiques, kinanthropologie, arts visuels, danse, musique, théâtre, sciences des religions, psychologie, études littéraires et sciences juridiques.
- ↳ L'encadrement des étudiants est une priorité du programme. Il est assuré, pour la formation pratique, par les superviseurs de stage et les professeurs invités du programme et, pour les cours disciplinaires, par les professeurs et chargés de cours des divers départements.
- ↳ Dès la première année universitaire, l'étudiant entame une série de quatre stages intensifs, obligatoires et non rémunérés, en milieu scolaire. Ces stages se dérouleront sur les quatre années de formation à raison d'un stage par année. Chaque stage est précédé d'un cours préparatoire. Les deux premiers stages sont de 30 jours; le troisième, de 37 jours et le quatrième, de 45 jours.
- ↳ En troisième année, l'étudiant s'inscrit à l'un des stages thématiques offerts. Tout en poursuivant sa formation, il peut alors réaliser des projets particuliers, par exemple : des exercices pratiques d'animation; des activités adaptées à la vie de la classe et au projet en cours; une analyse réflexive; ou une intervention favorisant le développement et les apprentissages des élèves. Dans ce cadre, un étudiant pourrait choisir de réaliser un stage à l'étranger - une option exclusive à l'UQAM. Au cours des dernières années, des stages d'enseignement ont été effectués, entre autres, en Australie, en Thaïlande, en France, en Belgique, au Sénégal et en Espagne.
- ↳ Dès la première année de formation, les étudiants seront amenés à élaborer un dossier professionnel (portfolio).

- La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM est la plus importante au Québec; elle forme près de 25 % des enseignants du Québec.
- La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en lien avec l'éducation. Certains trimestres pourront ainsi être allégés, mais la durée totale des études ne pourra pas être réduite en raison du cheminement par cohorte de ce programme avec stages.
- Les étudiants doivent respecter une grille de cheminement qui leur est donnée à l'entrée dans le programme.

## STAGES

Dans le cadre de leur baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale), les étudiants réalisent quatre stages (un par année universitaire et à chacun des cycles) dans l'ordre suivant :

- FPM1500 : Stage d'enseignement 1 (primaire) : Sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignant-élèves (5 crédits)
- FPM2500 : Stage d'enseignement 2 (préscolaire) : Construction de repères pédagogiques et culturels (5 crédits)
- FPM3500 : Stage d'enseignement 3 (primaire) : Intervention pédagogique et développement professionnel (6 crédits)

ou

- FPM3510 : Stage d'enseignement 3 (primaire) : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 crédits)
- FPM4500 : Stage d'enseignement 4 (primaire) : Préréinsertion professionnelle (9 crédits)

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

### Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du MELS ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales). Voir aussi les Règlements pédagogiques / extrait(s).

## RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à temps complet.

## STATISTIQUES D'ADMISSION

### Capacité d'accueil

Automne 2012 : 250

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

### Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	: 1180
Refus	: 640
Offres d'admission	: 537 (46 %)

## CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

### Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 26,00

ou

### EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir agi comme intervenant pendant au moins six mois à temps complet ou l'équivalent de 360 heures à temps partiel, dans un organisme qui œuvre auprès d'enfants d'âge préscolaire ou primaire. L'expérience de travail doit avoir un lien avec l'intention de devenir enseignant.

### Sélection : 100 %

Tests :

- connaissances et culture générales (50 %)
- scolarités (50 %)

(vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales).

ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de 15 crédits de niveau universitaire en éducation avec une moyenne cumulative de au moins 3,0 sur 4,3 au moment du dépôt de la demande d'admission (avant le 1<sup>er</sup> mars).

ou

Avoir réussi un minimum de 30 crédits de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission (avant le 1<sup>er</sup> mars).

### Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,0/4,3

ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

### Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

### Remarques pour toutes les bases d'admission :

Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée équivalente à un stage du programme.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

- Enseignant au préscolaire et au primaire (réseau public ou privé)
- Conseiller pédagogique.

Le secteur de l'éducation présente de bonnes perspectives pour qui se destine à l'enseignement. À court terme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport prévoit même un problème de recrutement d'enseignants dans certaines matières.

## ÉTUDES DE 2<sup>E</sup> CYCLE À L'UQAM

- Programme court en administration scolaire
- Programme court en éducation relative à l'environnement
- Programme court en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire
- Programme court en orthodidactique des mathématiques
- Programme court en prévention et concertation enseignant-parents
- Programme court ou DESS en didactique des langues
- DESS en gestion de l'éducation
- DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en didactique des langues
- Maîtrise en orthopédagogie

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

### Cours de mise à niveau (hors programme)

LIN1111 Grammaire de base pour enseignants et enseignantes.

### Formation complémentaire en mathématique

Le cours MAT1003 *Mathématiques de base* (1 crédit) est offert de façon incitative au premier trimestre aux étudiants qui souhaitent réviser certains concepts mathématiques élémentaires. Ce cours d'appoint prépare les étudiants au cours MAT1011 *Activité mathématique*. Il est considéré comme cours hors programme.

### Politique sur la langue française

#### Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

#### Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm](http://www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm)

## Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

## Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

## Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

## Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm](http://www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm)

## Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

## Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3<sup>e</sup> passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification avant le troisième stage.

## Échec à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4<sup>e</sup> passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

## Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

## Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

## Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'étude. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : Expression orale : compétence communicative

LIN1017 (1 crédit) : Expression orale : la voix

LIN1018 (1 crédit) : Expression orale : morpho syntaxe et lexique

LIN1019 (1 crédit) : Expression orale : compétence discursive

ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants* en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint sont une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

## AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : [www.mels.gouv.qc.ca/dftps](http://www.mels.gouv.qc.ca/dftps), sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours sont de 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Première année : 30 ou 31 crédits

ASS2066	Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au primaire (2 cr.)
DID1100	Organisation de l'environnement pédagogique au préscolaire
DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
DID3410	Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)
ou les cours	
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
et	
FPE2250	Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation
ou le cours	
KIN5511	Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
DDL2735	Didactique de l'oral au préscolaire et au primaire
MAT1011	L'activité mathématique
FPM1550	Activité intégratrice d'insertion (2 cr.)
FPM1500	Stage d'enseignement 1 : sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignants-élèves (5 cr.) (FPM1550)

### Deuxième année : 29 ou 30 crédits

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
DID2100	Ateliers, activités, projets et jeux en classe préscolaire (DID1100)
DID3410	Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)
ou	
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
KIN5511	Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
ou le cours	
FPE2250	Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation
LIT2106	Littérature de langue française destinée aux enfants (2 cr.)
MAT1026	Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
FPM2550	Activité intégratrice de réflexion (1 cr.)
FPM2500	Stage d'enseignement 2 : construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.) (FPM1500; FPM2550; DID1100)
Un cours du bloc 2 (3 crédits).	

### Troisième année : 32 crédits

ASS6826	Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (DDL4735)
ou le cours	
ASS6834	Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027)
DID2210	Organisation pédagogique et relation éducative au primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
ou un cours du Bloc 3	
DDL3735	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (DDL2735)
DDL5735	L'écriture et sa didactique au préscolaire et au primaire (4 cr.) (DDL2735)
MAT2027	Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)
FPM3550	Activité intégratrice de développement (1 cr.)
FPM3500	Stage d'enseignement 3 : intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.) (FPM2500)
ou le cours	
FPM3510	Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 cr.) (FPM2500; FPM3509)

Un cours du bloc 1 (3 crédits).  
Un cours du bloc 3 (3 crédits).

#### Quatrième année : 28 crédits

ASS6826 Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (DDL4735)

ou le cours

ASS6834 Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027)

FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire ou un cours du Bloc 3

FPE4510 Évaluation des apprentissages au primaire

FPE4952 Initiation à l'utilisation de la recherche en éducation pour l'actualisation des interventions pédagogiques

FPM4550 Activité intégratrice de synthèse (1 cr.)

FPM4500 Stage d'enseignement 4 : préinsertion professionnelle (9 cr.) (FPM3500 ou FPM3510)

Deux cours du bloc 4 (6 crédits).

#### Bloc 1 Éthique et culture religieuse

##### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MOR5090 Éthique et culture religieuse au primaire

#### Bloc 2 Cours optionnels

##### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

APL1230 Développement de l'expression plastique et modes de représentation

ASS1801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I

ASS6780 Atelier d'intervention éducative et de prévention de l'inadaptation au préscolaire et au primaire

DID5810 Didactique dans les classes multiethniques

FPM3509 Cours préparatoire au projet de stage hors Québec (FPM2500)

FPT6291 Stage de microenseignement

JUR1028 Les jeunes et la loi

KIN5550 Plein air comme moyen pédagogique

LIN1611 Analyse grammaticale du français écrit 1

MAT3019 Mathématiques et civilisations pour l'enseignement des mathématiques au primaire

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

#### Bloc 3 Développement psychosocial et affectif de l'enfant

##### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASC6800 Relation école-famille-société

ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire

FPM3511 Stage hors Québec : Synthèse et communication (FPM3510)

PSY2626 Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans

PSY3520 Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626)

#### Bloc 4 Didactique des arts

##### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

APL1240 Didactique de l'expression plastique au primaire

DAN4111 La danse au préscolaire/primaire

EST5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire

##### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

HAR4050 Histoire de l'art et pédagogie culturelle

MUS5731 Didactique de la littérature musicale

## Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (7176)

### Donner accès à la langue des échanges

Téléphone : 514 987-3641  
www.education.uqam.ca

#### GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

#### SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce baccalauréat de quatre ans vise à former des enseignants spécialistes de l'enseignement de l'anglais langue seconde aux niveaux primaire et secondaire, ainsi qu'auprès de diverses clientèles. Il mène à l'obtention du brevet d'enseignement du Québec. Il ouvre aussi la voie à des études de cycles supérieurs en didactique des langues. Les cours du programme sont axés sur l'acquisition de connaissances et le développement de compétences en lien avec la langue anglaise, la didactique des langues secondes et la psychopédagogie. Le programme comporte un stage en milieu scolaire par année.

## PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM offre une formation qui prépare à l'enseignement au primaire et au secondaire. L'étudiant ainsi formé pourra donc choisir en connaissance de cause le niveau d'enseignement qui lui convient le mieux.
- ↳ Le programme comprend des cours spécialisés sur les classes régulières, les classes enrichies et les classes intensives.
- ↳ Il comprend une composante technologique importante qui permet aux futurs enseignants d'être à l'aise avec les TIC en salle de classe.
- ↳ La formation est donnée par des professeurs spécialisés en enseignement de l'anglais langue seconde. Elle est enrichie par leurs multiples activités de recherche.
- ↳ Quatre-vingts pour cent de la formation se donne en anglais. Les étudiants ont ainsi la chance de parfaire leurs compétences en anglais tout en se formant à l'enseignement.
- ↳ Le contexte francophone de l'UQAM et les cours donnés en français permettent aux étudiants anglophones d'améliorer leurs compétences en français pour ainsi être en mesure de mieux s'intégrer à l'école québécoise francophone lors de leur embauche comme enseignants d'anglais langue seconde. L'exposition au français leur permet aussi d'améliorer leurs connaissances de cette langue afin de pouvoir réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), exigence qui s'applique à tous les futurs enseignants des commissions scolaires francophones du Québec, même ceux de l'anglais langue seconde.
- ↳ La didactique occupe une place importante dans le programme. Les douze cours qui lui sont consacrés englobent notamment l'écriture, la lecture, l'oral et la grammaire.

## STAGES

La formation comporte de quatre à cinq stages (selon que l'étudiant choisit de faire un stage long de neuf semaines ou deux stages plus courts, respectivement de cinq et de quatre semaines, en dernière année). Un stage peut être réalisé à l'étranger en dernière année (des étudiants font régulièrement des stages au Mexique et en Argentine, ainsi que dans d'autres pays)

### Conditions sur les stages

Pour pouvoir s'inscrire à un stage, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2 sur 4,3 et avoir réussi les cours préalables (voir aussi les conditions particulières d'accès). Aucun étudiant ne peut faire deux stages dans la même école. Tous les étudiants doivent faire au moins un stage en classe régulière et un en anglais intensif ou en anglais enrichi. Le premier stage se fait obligatoirement au primaire et le deuxième stage au secondaire.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

### Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du MELS ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales).

### Test d'anglais

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent réussir chacun des volets avec une note de 75 % pour être admis au programme. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers/extraits)

### Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une compétence langagière d'un niveau équivalent ou égal à celui des locuteurs d'origine.

## RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet seulement.

## STATISTIQUES D'ADMISSION

### Capacité d'accueil

Automne 2012 : 50

### Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 244  
Refus : 205  
Offres d'admission : 38 (16 %)

## CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.  
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

### Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : s.o.

### ou

### EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente (exemples : monitorat en anglais, travail auprès des jeunes, tutorat ou aide aux devoirs) d'au moins 150 heures au sein d'un organisme privé ou public.

### Sélection : 100 %

### ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire avec une moyenne supérieure à 2,8 sur 4,3 au moment du dépôt de la demande d'admission ou

Avoir réussi un minimum de 30 crédits (10 cours) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

### Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : s.o.

### ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.  
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

### Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

### Remarques particulières :

Un cheminement particulier est prévu pour les candidats ayant réussi les tests d'admission et possédant : 1) un diplôme universitaire d'une université étrangère lui donnant un permis d'enseignement de l'anglais langue seconde et 2) une expérience d'enseignement de l'anglais langue seconde d'au moins deux ans, dûment attestée.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

- Enseignant au primaire et au secondaire
- Enseignant aux adultes

Le taux de placement des finissants de l'UQAM atteint 100 %. Il existe une pénurie d'enseignants qualifiés en enseignement de l'anglais langue seconde. Ce domaine de l'enseignement ouvre aussi d'excellentes perspectives d'emploi dans les autres provinces et territoires canadiens, ainsi qu'à l'international.

## ÉTUDES DE 2<sup>E</sup> CYCLE À L'UQAM

- Programme court de deuxième cycle, DESS ou maîtrise en didactique des langues
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en orthopédagogie

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

### Politique sur la langue française

#### Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

### Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm](http://www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm)

### Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

### Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

### Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

### Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm](http://www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm)

### Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent.

Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

### Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3<sup>e</sup> passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification avant le troisième stage.

### Échec à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4<sup>e</sup> passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

### Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

### Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

## AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : [www.mels.gouv.qc.ca/dftps](http://www.mels.gouv.qc.ca/dftps), sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Tronc commun en psychopédagogie (21 crédits) :

#### Les six cours suivants (18 crédits) :

ASC1500	Gestion de la classe
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
PSY3501	Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

#### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
EFA4626	Stratégies pédagogiques à l'éducation des adultes en milieu scolaire
FPE4530	Évaluation des apprentissages
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

#### Le cours suivant portant sur les contextes et apprenants de langues secondes (3 crédits) :

LIN3345	Second Language Acquisition (LIN1130)
---------	---------------------------------------

### Formation disciplinaire en langue (27 crédits) :

#### Les huit cours suivants (24 crédits) :

LIN1130	Language Awareness for ESL Teachers
DDL1131	Teaching Pronunciation to ESL Learners (Prerequisite : LIN1130)
LIN1132	English Academic Research and Writing
LIN1133	Advanced English Grammar
DDL2233	Teaching Grammar 1 (Prerequisites : LIN1130; LIN1133)
LIT1995	Canadian and American Culture
LIT2130	Young People's Literature
LIT4545	Survey of English Literature

#### Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN3375	History of the English Language
LIN3465	Le bilinguisme
LIN4003	An Overview of English Language Varieties and Cultures (Prerequisite : LIN1325)

#### Formation en didactique de la discipline (36 crédits) :

DDL1232	Teaching Oral Comprehension and Production in ESL
DDL1480	Les grandes tendances en didactique des langues
DDL2131	Communication Technologies in the Teaching of ESL
DDL2236	Teaching Vocabulary to Second Language Learners (Prerequisite : LIN1130)
DDL2239	Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133)
DDL3134	Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345)
DDL3137	Teaching Grammar 2 (LIN1133; DDL2233)
DDL3231	Critical Evaluation and Creation of Teaching Material in ESL (Prerequisite : DLS1102)
DDL3334	Teaching ESL : Texts (Prerequisites : DDL2239; DDL1232)
DDL3338	Teaching ESL - Language Arts (Prerequisite : LIT2130 ou LIT4545)
LIN4128	Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)
DDL5310	Intensive Teaching of English (Prerequisite : DDL1480)

### Formation pratique (30 crédits) :

#### Les sept cours suivants (28 crédits) :

DLS1001	Becoming an ESL Teacher : an Introduction to the Profession
DLS1102	Internship 1 : Introduction to Teaching English as a Second Language (2 cr.) (DLS1001)
DLS2003	Preparation for Internship 2 : ESL at the Primary Level (2 cr.) (DLS1102)
DLS2103	Internship 2 : ESL at the Primary Level (5 cr.) (DLS1102)
DLS3005	Preparation for Internship 3 : ESL at the Secondary Level (2 cr.) (DLS2103)

DLS3105	Internship 3 : ESL at the Secondary Level (5 cr.) (DLS2103)
DLS4308	Internship 4c : ESL at the Primary and the Secondary Levels (9 cr.) (DLS3105)

Note : Le stage 4c peut être remplacé par une combinaison de stages courts selon la formule suivante pour un total de 9 crédits :

DLS4418	Internship 4d : ESL at the Primary or Secondary Levels outside Quebec (4 cr.) (DLS3105)
DLS4108	Internship 4a : ESL at the Primary or the Secondary Level (5 cr.) (DLS3105)
DLS4208	Internship 4b : ESL in Adult Education (4 cr.) (DLS3105; LIN4128)

#### Les deux cours suivants (2 crédits) :

DLS4018	Portfolio presentation : mid-program (1 cr.) (DLS2103)
DLS4028	Portfolio presentation : end of program (1 cr.) (DLS3105; DLS4018)

#### Un cours libre (3 crédits).

## Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (7177)

### Accueillir de nouveaux locuteurs

Téléphone : 514 987-3641

#### GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

#### SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

#### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce baccalauréat de quatre ans vise à former des enseignants spécialistes de l'enseignement du français langue seconde aux niveaux primaire et secondaire, ainsi qu'auprès de diverses clientèles. Il mène à l'obtention du brevet d'enseignement du Québec. Il ouvre aussi la voie à des études de cycles supérieurs en didactique des langues. Les cours du programme sont axés sur l'acquisition de connaissances et le développement de compétences en lien avec la langue française, la didactique des langues secondes et la psychopédagogie. Le programme comporte un stage en milieu scolaire par année.

#### PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM offre une formation qui prépare à l'enseignement au primaire et au secondaire. L'étudiant ainsi formé pourra donc choisir en connaissance de cause le niveau d'enseignement qui lui convient le mieux.
- ↳ Le programme comprend des cours spécialisés sur les classes régulières (de base) et les classes d'immersion en français, ainsi que sur les classes d'accueil (pour les nouveaux arrivants) et la francisation des adultes. Plusieurs contextes d'enseignement s'offrent ainsi aux futurs enseignants, dont l'option de devenir un spécialiste ou un enseignant titulaire de classe du primaire en immersion.
- ↳ La formation comprend une composante technologique importante qui permet aux futurs enseignants d'être à l'aise avec les TIC en salle de classe.
- ↳ La formation est donnée par des professeurs spécialisés en enseignement du français langue seconde. Elle est enrichie par leurs multiples activités de recherche.
- ↳ La didactique occupe une place importante dans le programme. Les quinze cours qui lui sont consacrés englobent notamment l'écriture, la lecture, l'oral et la grammaire.

#### STAGES

La formation comporte de quatre à cinq stages (selon que l'étudiant choisit de faire un stage long de neuf semaines ou deux stages plus courts, respectivement de cinq et de quatre semaines, en dernière année). Un stage peut être réalisé à l'étranger en dernière année (des étudiants font régulièrement des stages au Mexique et en Argentine, ainsi que dans d'autres pays).

#### Conditions sur les stages

Pour pouvoir s'inscrire à un stage, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3 et avoir réussi les cours préalables (voir aussi les conditions particulières d'accès). Aucun étudiant ne peut faire deux stages dans la même école. Tous les étudiants doivent faire au moins un stage en classe régulière et un stage en classe d'immersion ou d'accueil. Le premier stage se fait obligatoirement au primaire et le deuxième stage au secondaire. Voir également les descripteurs des cours.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.  
Le programme est contingenté.

### Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales). Voir aussi les Règlements pédagogiques particuliers/extraits.

### Test d'anglais

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences de niveau intermédiaire en anglais, compétences attestées par l'une ou l'autre des conditions suivantes : succès aux exigences en anglais requises pour l'obtention du DEC dans un cégep francophone depuis 1995 ou succès au test d'anglais du Département de didactique des langues de l'UQAM. Ce dernier est un test à deux volets, lecture et écriture, et une note de 70 % est exigée à chaque volet.  
Sont considérés avoir satisfait à l'exigence de l'anglais les personnes détenant un DEC dans un cégep anglophone ou un grade d'une université anglophone.

## RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet et selon le cheminement prescrit par la direction du programme.

## STATISTIQUES D'ADMISSION

### Capacité d'accueil

Automne 2012 : 90

### Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 311  
Refus : 84  
Offres d'admission : 225 (72 %)

## CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

### Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 19,00

ou

### EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente (exemples : monitorat en français, travail auprès des jeunes, tutorat ou aide aux devoirs) d'au moins 150 heures au sein d'un organisme privé ou public.

### Sélection : 100 %

ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne supérieure à 2,8 (ou l'équivalent).

### Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 2,0/4,3

ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

### Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

## EMPLOIS ÉVENTUELS

Enseignant au niveau primaire et secondaire (privé ou public), enseignant aux adultes.

Le taux de placement des finissants de l'UQAM atteint 100 %. Il existe une pénurie d'enseignants qualifiés en enseignement du français langue seconde. Ce domaine de l'enseignement ouvre aussi d'excellentes perspectives d'emploi dans les autres provinces et territoires canadiens, ainsi qu'à l'international.

## ÉTUDES DE 2<sup>E</sup> CYCLE À L'UQAM

- Programme court de deuxième cycle, DESS ou Maîtrise en didactique des langues
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en orthopédagogie

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

### Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

### Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm](http://www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm)

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm](http://www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm)

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3<sup>e</sup> passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4<sup>e</sup> passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

**Compétences en français oral**

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique de l'UQAM) dès le premier trimestre d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Le seuil de réussite pour chacun des volets est la note C. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire au cours d'appoint :

LIN1016 Expression orale : compétence communicative (1 crédit)  
 LIN1017 Expression orale : la voix (1 crédit)  
 LIN1018 Expression orale : morpho-syntaxe et lexicale (1 crédit)  
 LIN1019 Expression orale : compétence discursive (1 crédit)  
 ou  
 LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants (3 crédits) en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé. La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. Les cours de rattrapage en français écrit ou en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

**AUTORISATION D'ENSEIGNER**

Ce programme conduit au brevet d'enseignement du français langue seconde au primaire et au secondaire. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : [www.mels.gouv.qc.ca/dftps](http://www.mels.gouv.qc.ca/dftps), sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

En vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

**COURS À SUIVRE**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

**Tronc commun en psychopédagogie (21 crédits) :****Les six cours suivants (18 crédits) :**

ASC1500	Gestion de la classe
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
PSY3501	Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

**Un cours complémentaire parmi les suivants (3 crédits) :**

ASS2835	Pédagogies différenciées
EFA4626	Stratégies pédagogiques à l'éducation des adultes en milieu scolaire
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

**Formation disciplinaire en langue (18 crédits) :****Les cinq cours suivants (15 crédits) :**

LIN1400	À la découverte du langage
LIN1613	Grammaire pour l'enseignement du français langue seconde (LIN1400)
DDL3450	Description du français et enseignement (LIN1400)

LIT1608	Corpus québécois
LIT2120	Littérature pour la jeunesse et didactique

**Un cours complémentaire parmi les suivants (3 crédits) :**

COM3030	La communication interculturelle : une introduction (TÉLUQ)
LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN2662	La pragmatique du langage
ou	
LIN3001	Le langage et ses usages (TÉLUQ)
LIN3465	Le bilinguisme
LIN4330	Démolinguistique du français et groupes allophones
LIN6420	Histoire du français, français du Québec et enseignement

**Contextes et apprenants de langues secondes (3 crédits) :**

LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
---------	--

**Formation en didactique de la discipline (45 crédits) :****Le cours suivant (3 crédits) :**

DDL1480	Les grandes tendances en didactique des langues
---------	---

**Première discipline : français langue seconde (24 crédits) :**

DDL1140	Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN1631)
DDL2242	Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
DDL2243	Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
DDL2244	Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
DDL3145	Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN1612 ou LIN1612 ou LIN2009)
DDL3146	Étude et élaboration de matériels didactiques en français langue seconde (DDL1480)
DDL4147	Didactique du français langue seconde : textes (DDL2243)
DDL6410	Didactique du français langue seconde et technologies de la communication

**Deuxième discipline : immersion et accueil (15 crédits) :**

DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
DDL1251	Didactique du français langue seconde : immersion (DDL1480)
DDL3410	Didactique du français en classe d'accueil (DDL1480)
MAT2300	L'activité mathématique en classe d'accueil et d'immersion

**Enseignement des langues secondes aux adultes (3 crédits) :**

DDL5400	Didactique du français langue seconde aux adultes (DDL1480)
---------	---

**Formation pratique (30 crédits) :**

DLS1201	Introduction à la profession d'enseignant du français langue seconde
DLS1302	Introduction au milieu de l'enseignement du français langue seconde (2 cr.) (DLS1201)
DLS2203	Préparation au stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (2 cr.) (DDL1140; DDL3410; MAT2300)
DLS2303	Stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (5 cr.) (DLS1302)
DLS3205	Préparation au stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (2 cr.) (DDL2242; DDL2243; DDL3145; LIN2012)
DLS3305	Stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.) (DLS2303)
DLS4518	Présentation du portfolio : mi-parcours (1 cr.) (DLS2303)
DLS4528	Présentation du portfolio : synthèse (1 cr.) (DLS3305; DLS4518)
DLS4808	Stage 4c en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (9 cr.) (DLS3305)

Note : Le stage 4c DLS4808 peut être remplacé par une combinaison de deux stages courts selon la formule suivante :

DLS4608	Stage 4a en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (5 cr.) (DLS3305)
---------	--

plus le cours

DLS4918	Stage 4d en enseignement du français langue seconde à l'extérieur du Québec (4 cr.) (DLS3305)
---------	---

ou le cours

DLS4708	Stage 4b en enseignement du français langue seconde aux adultes (4 cr.) (DLS3305; DDL5400)
---------	--

**Un cours libre (3 crédits).**

# Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (7088-7089)

## Donner toutes les chances de réussir

Téléphone : 514 987-7771  
www.education.uqam.ca

Ce programme comporte deux profils :  
- Intervention au préscolaire-primaire : code 7088  
- Intervention au secondaire : code 7089

Le nom des profils figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

### GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

### SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des enseignants au préscolaire-primaire ou secondaire aptes à intervenir auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La formation, d'une durée de quatre ans, mise sur la cohérence et la continuité des apprentissages, quel que soit le profil choisi. La première année familiarise l'étudiant avec l'ensemble de la profession ainsi qu'avec la réalité scolaire. Elle se termine par un stage de 24 jours dans le cadre du profil intervention au préscolaire-primaire ou de huit jours pour le profil intervention au secondaire. La deuxième année initie l'étudiant à l'intervention pédagogique et à l'enseignement en adaptation scolaire. Elle s'achève par un stage de 28 jours ou de 35 jours, selon le profil, en classe spéciale. La troisième année, qui comporte un stage à l'automne de 32 ou de 35 jours, selon le profil, est consacrée aux apprentissages théoriques et pratiques en orthopédagogie et en orthodidactique.

Enfin, l'étudiant intègre la vie professionnelle en étant affecté à la même classe durant une bonne partie de la quatrième année (stage de 56 ou de 62 jours, selon le profil).

Remarque : Trois appellations sont actuellement employées pour désigner ce qui est généralement considéré comme un seul et même champ d'études : orthopédagogie, adaptation scolaire et adaptation scolaire et sociale. Toutes réfèrent à l'enseignement auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

### PARTICULARITÉS

Ce programme professionnel prépare l'étudiant :  
- À enseigner, en tant qu'enseignant titulaire d'une classe spéciale, à des élèves ayant des besoins particuliers;  
- À jouer un rôle de prévention et de soutien auprès de l'élève ainsi qu'auprès de l'enseignant, à l'intérieur de la classe (régulière ou spécialisée) ou de l'école;  
- À agir à titre de personne-ressource en adaptation scolaire et sociale, travaillant avec les parents de même qu'avec les autres intervenants des milieux scolaire et communautaire.

Le programme vise à former des enseignants capables de s'inspirer des résultats récents de la recherche pour fonder leur pratique professionnelle. À cet effet, les étudiants sont initiés, dès le début de leur cheminement, au recensement et à la lecture d'articles scientifiques. De plus, un cours d'introduction à la recherche auprès des populations vulnérables est offert parallèlement au dernier stage, lors duquel chaque étudiant réalise une recherche appliquée. Les étudiants démontrent le caractère scientifique de leur pratique professionnelle lors du colloque des finissants; une activité tant festive que professionnelle. Enfin, tout au long du baccalauréat, les étudiants sont informés des recherches menées par les professeurs du département et sont invités à postuler pour des postes d'assistants de recherche.

Quel que soit le profil choisi, les cours sont regroupés autour de six thèmes répartis selon un horaire prédéterminé :

- Les cours liés aux fondements en éducation (par exemple, l'organisation scolaire au Québec);
- Les cours liés à la formation personnelle et professionnelle (par exemple, le cours d'intégration);
- Les cours liés à la formation pédagogique et technologique (par exemple, l'organisation du fonctionnement du groupe-classe, l'évaluation des apprentissages de l'élève);

- Les cours liés à la formation disciplinaire et didactique (les matières de base telles que français et mathématiques);
- Les cours liés à la formation particulière en adaptation scolaire et sociale (par exemple, l'identification des caractéristiques des élèves, le développement des compétences relatives à l'analyse des comportements des élèves, l'adaptation de l'enseignement, l'intervention pédagogique);
- Les cours liés à la formation pratique (les stages).

Le programme permet également d'enseigner en classe ordinaire quoique certaines commissions scolaires demandent un complément de formation.

Les professeurs du programme proviennent de plusieurs départements et de diverses facultés, et sont issus de différentes disciplines en lien avec l'adaptation scolaire : didactique, psychopédagogie, linguistique, mathématiques, psychologie, kinanthropologie et sociologie.

La formation pratique occupe une place importante. Les stages, obligatoires, totalisent au moins sept cents heures réparties sur quatre stages (140 jours dans le milieu scolaire).

La direction du programme peut reconnaître un maximum de deux cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : éducation spécialisée, éducation en service de garde, travail social ou intervention en délinquance.

La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM forme près de 50 % des étudiants en adaptation scolaire au Québec.

### STAGES

Le profil Intervention au préscolaire-primaire comporte quatre stages obligatoires d'une durée de 24 jours, 28 jours, 32 jours et 56 jours.

Le profil Intervention au secondaire comporte quatre stages obligatoires d'une durée de 8 jours, 35 jours, 35 jours et 62 jours.

### POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.  
Le programme est contingenté.

### Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales).

Voir aussi les Règlements pédagogiques /extraits).

### RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les étudiants doivent suivre ce programme à temps complet.

### STATISTIQUES D'ADMISSION

#### Capacité d'accueil

Automne 2012 :  
- profil Intervention au préscolaire-primaire : 110  
- profil Intervention au secondaire : 55

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

#### Statistiques d'admission (automne 2011)

##### Profil intervention au préscolaire-primaire (7088)

Demandes	: 747
Refus	: 317
Offres d'admission	: 429 (57 %)

##### Profil intervention au secondaire (7089)

Demandes	: 350
Refus	: 133
Offres d'admission	: 217 (62 %)

### CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

#### DEC - PROFIL INTERVENTION AU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines, sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi le cours de mathématiques 360-300 (Méthodes quantitatives).

Remarque : Le candidat qui choisit le profil intervention au préscolaire-primaire doit avoir réussi un cours de mathématiques durant ses études collégiales : MAT 103, 105, 211, 257, 307, 337 (objectifs collégiaux 00UN, 00UQ, 00UP) ou 360-300 (Méthodes quantitatives). L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence sera admis conditionnellement et devra s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 L'activité mathématique (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

**Sélection : 100 %**

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 24,50

**DEC - PROFIL INTERVENTION AU SECONDAIRE**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives; ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines et avoir réussi le cours MAT 201-300. Le candidat n'ayant pas réussi ce cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 L'activité mathématique (3 cr.) durant le premier trimestre;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi un cours de mathématiques parmi les cours : MAT 103, 105, 203, 211, 257, 307, 337 ou leur équivalent (objectifs du collégial 00UN, 00UQ, 00UP\*). Le candidat n'ayant réussi aucun de ces cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 L'activité mathématique (3 cr.) durant le premier trimestre.

\* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep dans la section Informations générales.

**Sélection : 100 %**

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 23,50

ou

**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, posséder une expérience de travail d'une durée de plus de six mois, (équivalence temps plein) ou de 360 heures à temps partiel, dans le domaine, c'est-à-dire dans le champ de l'enseignement ou de l'intervention auprès des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

**Sélection : 100 %**

Tests :

- connaissances et culture générales (50 %)
- scolapitudes (50 %)

(vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales).

ou

**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits dans un même champ d'études, au moment du dépôt de la demande d'admission.

**Sélection : 100 %**

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 :

- au profil intervention au préscolaire primaire (7088) : 3,0/4,3
- au profil intervention au secondaire (7089) : 2,95/4,3

ou

**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

**Sélection : 100 %**

Qualité du dossier scolaire

**Remarques pour toutes les bases d'admission :**

Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée, équivalente à un stage au programme.

**Connaissances en mathématiques**

**(pour le profil intervention au préscolaire-primaire)**

Les candidats admissibles sur les bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec, doivent avoir réussi un cours de mathématiques durant leurs études collégiales. L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence sera admis conditionnellement et devra s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 L'activité mathématique (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

**Connaissances en mathématiques (pour le profil intervention au secondaire)**

Les candidats admissibles sur les bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'ils n'ont pas les connaissances requises en mathématiques seront admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 durant le premier trimestre. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

**EMPLOIS ÉVENTUELS**

- Enseignant au préscolaire et au primaire (en classe spéciale pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)
- Enseignant au secondaire (en classe spéciale pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)
- Orthopédagogue ou ressource pédagogique de soutien à l'intégration scolaire
- Enseignant en classe ordinaire au préscolaire et au primaire.

Jusqu'à maintenant, la distinction entre l'orthopédagogie et l'adaptation scolaire a eu peu d'effet sur le taux de placement des diplômés. Les établissements universitaires ont réussi à établir leur réputation de spécialisation dans les divers domaines, et les employeurs ont tenu compte de cette diversité au moment de l'embauche. Cette dernière s'effectue en fonction des besoins des employeurs, besoins aussi variés que les programmes universitaires.

Actuellement, le marché est favorable, et ce, en classe ordinaire comme en classe spéciale. Selon la direction du programme, les finissants de l'UQAM ont près de 100 % de chances d'obtenir un emploi.

**ÉTUDES DE 2<sup>E</sup> CYCLE À L'UQAM**

- Programme court en administration scolaire
- Programme court en éducation relative à l'environnement
- Programme court en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire
- Programme court en études sur la mort
- Programme court en orthodidactique des mathématiques
- Programme court en prévention et concertation enseignant-parents
- Programme court ou DESS en didactique des langues
- DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en didactique des langues
- Maîtrise en orthopédagogie
- Maîtrise en travail social

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**

**Politique sur la langue française**

**Compétences linguistiques en français**

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

**Mesures diagnostiques**

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique. Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpf.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm](http://www.cpf.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm)

**Test de certification**

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

**Première passation du test de certification**

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

## Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme.

À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

## Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpf.e.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm](http://www.cpf.e.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm)

## Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

## Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3<sup>e</sup> passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification avant le troisième stage.

## Échec à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4<sup>e</sup> passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

## Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

## Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

## Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : Expression orale : compétence communicative

LIN1017 (1 crédit) : Expression orale : la voix

LIN1018 (1 crédit) : Expression orale : morpho syntaxe et lexique

LIN1019 (1 crédit) : Expression orale : compétence discursive

ou

LIN1020 (3 crédits) : La communication orale pour les futurs enseignants

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

## Anglais

Une connaissance suffisante en lecture de textes anglais est fortement souhaitée. En effet, les textes scientifiques et les ouvrages découlant de la recherche en adaptation scolaire et en éducation sont majoritairement de langue anglaise, même s'il existe plusieurs bons textes en français. C'est pourquoi la lecture de certains textes obligatoires en anglais sera requise dans des cours du programme.

## AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : [www.mels.gouv.qc.ca/dftps](http://www.mels.gouv.qc.ca/dftps), sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

## PROFIL INTERVENTION AU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE

### Cours obligatoires (117 crédits) :

#### Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits) :

ASC6805	École et société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

#### Formation personnelle et professionnelle (11 crédits) :

ASM1350	Activité d'introduction à la formation
ASM2501	Séminaire d'intégration I (1 cr.) (ASM2400; ASM2405)
ASM4500	Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401	Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

#### Formation pédagogique et technologique (9 crédits) :

ASS2065	Gestion de classe et élèves en difficulté au préscolaire et primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

#### Formation disciplinaire et didactique (24 crédits) :

DID3291	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au primaire en adaptation scolaire et sociale
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
DDL2075	Didactique du français 1 : volet lecture (LIN1075)
DDL3075	Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
LIN1075	Fondements linguistiques et enseignement
MAT1026	Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
MAT2027	Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)

#### Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (39 crédits) :

ASS1801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3800	Enfants présentant des difficultés particulières
ASS4801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire II (ASS1801)
ASS4815	Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4825	Intervention précoce et prévention
ASS4850	Orthopédagogie de la lecture I (DDL2075)
ASS5830	Orthopédagogie des mathématiques I (Primaire) (MAT1026; MAT2027)
ASS5855	Orthopédagogie de l'écriture I (DDL3075)
ASS6030	Orthopédagogie des mathématiques II (Primaire) (ASS5830)
ASS6050	Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au primaire (ASS4850; ASS5855)
ASS6230	Orthopédagogie des mathématiques III (Primaire) (ASS6030)
KIN3000	Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

#### Formation pratique (22 crédits) :

ASM1400	Stage I : Insertion à la réalité scolaire au préscolaire-primaire et à l'enseignement en classe ordinaire (4 cr.) (ASM1350)
ASM2400	Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM1400)
ASM2452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou FPM1202)

ASM3400	Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM2400)
ASM3452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4400	Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (6 cr.) (ASM3400; ASS4850; ASS5830; ASS5855; ASS6030)

**Bloc de cours optionnels : Formation complémentaire en didactique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits) :**

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA
DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
FPT2831	Laboratoire d'enseignement
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
MAT1011	L'activité mathématique
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

**PROFIL INTERVENTION AU SECONDAIRE**

**Cours obligatoires (117 crédits) :**

**Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits) :**

ASC6805	École et société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

**Formation personnelle et professionnelle (14 crédits) :**

ASM1350	Activité d'introduction à la formation
ASM2501	Séminaire d'intégration 1 (1 cr.) (ASM2400; ASM2405)
ASM4500	Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401	Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASS5101	Éducation et formation communautaire
ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

**Formation pédagogique et technologique (12 crédits) :**

ASS2075	Organisation de la classe et élèves en difficulté au secondaire
EFA4650	L'adulte avec des besoins particuliers : stratégies d'enseignement
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4520	Évaluation des apprentissages au secondaire

**Formation disciplinaire et didactique (24 crédits) :**

MOR5006	Éthique et culture religieuse au secondaire : des fondements aux pratiques
DID2590	Didactique de la science et de la technologie 2 (DID1590)
GEO2600	Didactique de la géographie
ou	
HIS2060	Didactique de l'histoire I
LIN1075	Fondements linguistiques et enseignement
DDL2075	Didactique du français I : volet lecture (LIN1075)
DDL3075	Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
MAT3011	Didactique des mathématiques au primaire
MAT3211	Didactique des mathématiques au 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire (MAT3011)

**Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (33 crédits) :**

ASS1805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3805	Élèves au secondaire avec des handicaps particuliers
ASS4805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire II (ASS1805)
ASS4815	Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4850	Orthopédagogie de la lecture I (DDL2075)
ASS5835	Orthopédagogie des mathématiques I (Secondaire) (MAT3011; MAT3211)
ASS5855	Orthopédagogie de l'écriture I (DDL3075)
ASS6035	Orthopédagogie des mathématiques II (Secondaire) (ASS5835)
ASS6055	Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au secondaire et en formation de base (alphabétisation) (ASS4850; ASS5855)
ASS6235	Orthopédagogie des mathématiques III (Secondaire) (ASS6035)

**Formation pratique (22 crédits) :**

ASM2405	Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (FPM1202)
ASM2452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou FPM1202)
ASM3405	Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (ASM2405)

ASM3452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4405	Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (8 cr.) (ASM3405; ASS5835; ASS6035; ASS4850; ASS5855)
FPM1202	Stage I : L'école secondaire (2 cr.) (FPM1201)

**Bloc de cours optionnels : Formation complémentaire en didactique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits) :**

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA
DID1230	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
FPT2831	Laboratoire d'enseignement
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
MAT1011	L'activité mathématique
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

**Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique (7414-7415)**

*Enseignez ce que vous aimez*

Téléphone : 514 987-3628  
www.education.uqam.ca

Ce programme comporte deux concentrations :  
- Formation professionnelle au secondaire (120 crédits) (code 7414)  
- Formation technique au collégial (90 crédits) (code 7415).  
Le nom de la concentration choisie figurera sur le diplôme.

**GRADE**

Bachelier en éducation, B.Ed.

**SCOLARITÉ**

Le programme avec concentration enseignement en formation professionnelle au secondaire comporte 120 crédits.  
Le programme avec concentration enseignement en formation technique au collégial comporte 90 crédits.

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME**

La concentration d'enseignement en formation professionnelle au secondaire vise à former les enseignants des métiers au secondaire professionnel. Il s'adresse aux individus qui aspirent à enseigner le métier qu'ils pratiquent et à ceux qui sont déjà engagés dans l'enseignement d'un métier et qui visent une qualification légale d'enseigner.

La concentration d'enseignement en formation technique au collégial s'adresse aux personnes qui ont une formation technique reconnue et qui souhaitent obtenir une formation universitaire de premier cycle les préparant à enseigner dans les programmes techniques à l'ordre collégial.

**PARTICULARITÉS**

- Afin d'obtenir leur diplôme de baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique, les étudiants doivent préalablement avoir accumulé, sur le marché du travail ou dans l'enseignement, trois mille heures d'expérience pratique de leur métier, de leur technique ou de leur profession. Les étudiants ne sont pas tenus d'avoir accompli ces heures de pratique avant leur inscription dans le programme de baccalauréat. Ils ont le loisir de les accumuler pendant toute la période comprise entre l'obtention de leur DEP ou de leur DEC technique et la fin de leur programme de baccalauréat.
- Une première activité d'intégration fournit à l'étudiant toute l'information nécessaire sur le programme, l'institution, les services, et lui permet de préciser son cheminement personnel.
- La formation peut être suivie à temps partiel, mais il est également possible de s'inscrire à temps plein. Les cours sont généralement offerts le soir et la fin de semaine aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été. Ils sont donnés en alternance aux centres de l'UQAM à Laval et en Montérégie et au campus central.
- Un volet du programme est consacré à la formation continue des enseignants. Il vise la mise à jour ou le perfectionnement des compétences professionnelles dans le métier ou le secteur de formation par des stages en entreprises, des formations spécialisées et des travaux dirigés.

- ↳ Le programme offre une formation psychopédagogique adaptée à l'enseignement de la formation professionnelle. Par exemple, l'enseignement d'un métier, l'organisation d'ateliers et l'évaluation des compétences.

## CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis. Par contre, il couvre l'enseignement de 21 secteurs professionnels et techniques (correspondant à environ 300 métiers) : administration, commerce et secrétariat, agrotechnique, alimentation, hôtellerie et restauration, arts appliqués, bois et matériaux connexes, chimie appliquée et environnement, construction, dessin technique, électrotechnique, équipement motorisé, fabrication mécanique, foresterie, sciage et papier, imprimerie, mécanique d'entretien industriel, mécanique du bâtiment, métallurgie, pêche, production textile et habillement, protection civile, services sociaux et santé, soins esthétiques, transport, travaux de génie et mines.

## STAGES

La formation comporte des stages en enseignement, encadrés et supervisés par des personnes d'expérience (maître-associé et membres du corps professoral), ce qui favorise l'apprentissage. Des modalités de stage particulières sont prévues pour les étudiants qui sont déjà en exercice. Voir les Règlements pédagogiques / extrait(s).

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.  
Le programme n'est pas contingenté.

### Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé selon la Politique sur la langue française à l'UQAM (vous trouverez des informations sur cette Politique et sur le test de français dans la section Informations générales). De plus, des normes plus exigeantes sont appliquées à tout candidat inscrit dans un programme d'enseignement. Voir à ce propos la section Règlements pédagogiques / Extrait(s) ci-bas.

### RÉGIME D'ÉTUDES

Le rythme régulier des études est à temps partiel, mais il est possible de s'inscrire à temps plein.

### STATISTIQUES D'ADMISSION :

**Formation professionnelle au secondaire (7414)**  
Demandes : 85 (hiver 2011)  
179 (automne 2011)

**Formation technique au collégial (7415)**  
Demandes : 52 (hiver 2011)  
118 (automne 2011)

### CONDITIONS D'ADMISSION

#### FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

##### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques dans un domaine de la formation professionnelle et qui corresponde aux exigences de qualification à l'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). De plus, posséder 3000\* heures d'exercice de la technique après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3000 heures d'exercice de la technique devenant alors une condition de diplomation.

##### ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), et posséder une expérience de 3000\* heures dans l'exercice du métier à enseigner. Pour les personnes déjà embauchées en enseignement professionnel dans un établissement agréé par le Ministère, le cumul des 3000 heures peut être conditionnel à la diplomation.

##### ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de la formation professionnelle. De plus, posséder 3000\* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3000 heures d'exercice de la profession devenant alors une condition de diplomation.

##### ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la formation professionnelle correspondant aux exigences de qualification à l'enseignement du Ministère. De plus, posséder 3000\* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles.

- \* Les 3000 heures d'expérience peuvent être cumulées dans la pratique ou dans l'enseignement du métier (de la technique ou de la profession) après l'obtention du diplôme.

#### FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

##### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques.

##### ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience d'enseignement en formation technique au collégial d'au moins 200 heures.

##### OU

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'une Attestation d'études collégiales (AEC) et posséder une expérience de 3 ans dans le domaine de la technique à enseigner au collégial.

##### ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de formation technique.

##### OU

Être titulaire d'un certificat de premier cycle dans un secteur de formation technique et posséder une expérience de 3 ans dans le domaine de la technique à enseigner au collégial.

##### ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la technique (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

Enseignant dans un centre professionnel public ou privé, enseignant en formation professionnelle au secondaire (DEP, ASP, AEP), formateur en entreprise, coordonnateur (ou autre poste de responsabilité) dans un secteur professionnel.

Selon la direction du programme, le taux de placement varie selon le domaine de spécialisation. Certains secteurs, comme l'informatique, l'électrotechnique (par exemple la robotique), la mécanique, les bâtiments et travaux publics (soudure et climatisation), les transports (principalement l'aéronautique) sont très prometteurs, alors que d'autres, comme la coiffure et la bureautique, offrent des débouchés plus limités. Il varie également en fonction des indices de développement économique. L'augmentation des clientèles en formation professionnelle est un objectif explicitement affirmé dans la politique éducative.

## ÉTUDES DE 2<sup>E</sup> CYCLE À L'UQAM

- Programme court et DESS en éducation et formation des adultes
- DESS en gestion de l'éducation
- Maîtrise en éducation (concentration enseignement professionnel et technique)

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

### CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

#### Politique sur la langue française

##### Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

##### Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique. Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpf.e.uqam.ca/exigenceslinguistiques](http://www.cpf.e.uqam.ca/exigenceslinguistiques)

##### Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

**Première passation du test de certification**

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

**Reprises du test de certification**

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme.

À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

**Seuils de réussite**

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques](http://www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques)

**Échéancier**

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

**Plus spécifiquement :**

Au terme de la deuxième reprise (3<sup>e</sup> passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification avant le troisième stage.

**Échec à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification**

Un échec à la dernière reprise (4<sup>e</sup> passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

**Exemption du test de certification**

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

**Frais**

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

**Compétences en français oral**

Avant de s'inscrire aux stages d'enseignement en formation III et IV (PRM3003 et PRM3004), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 La communication orale pour les enseignants et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours, il a une possibilité de reprise.

Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire aux stages d'enseignement III et IV.

**CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)****Compétence linguistique**

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique.

Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Ces normes sont également appliquées, dans ce programme, pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement de la formation technique au collégial.

**Compétences en français écrit**

Tous les étudiants devront passer et réussir, avec une note minimale de 60 %, le test de vérification de leurs connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL du service d'évaluation linguistique de la Télé-Université). Ce test doit être réussi avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université pour la première passation. Tout étudiant qui échoue à ce test doit le reprendre, à ses frais, et le réussir. Les reprises ont lieu à chaque trimestre. Les cours LIN1114 Apprentissage de la grammaire du français écrit et contexte scolaire et PRM1515 Atelier de rédaction technique sont des cours crédités dans le programme qui peuvent soutenir l'étudiant vers la réussite du test SEL mais ils ne peuvent se substituer au test.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions selon l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle concernant la poursuite des études. En conséquence, il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

La réussite au test SEL, avec un seuil de 60 %, certifie de la maîtrise du français écrit et exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage (LIN1002). Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il possède déjà un brevet d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

**Compétences en français oral**

Avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II (PRM3016), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 La communication orale pour les enseignants et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours, il a une possibilité de reprise. Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

**AUTORISATION D'ENSEIGNER****Concentration en formation professionnelle au secondaire (7414)**

Une attestation de réussite sera délivrée par l'Université aux candidats ayant satisfait les conditions de maîtrise de la langue d'enseignement et complété 90 crédits. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, une licence d'enseignement.

À la suite de la réussite des 120 crédits, un diplôme de baccalauréat sera délivré par l'Université. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : [www.mels.gouv.qc.ca/dftps](http://www.mels.gouv.qc.ca/dftps), sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

**Concentration en formation technique au collégial (7415)**

Cette concentration ne mène pas à une autorisation légale d'enseigner (brevet d'enseignement).

**COURS À SUIVRE**

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

**A. CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414) (120 crédits) :****ÉTAPE 1 (90 crédits)****VOLET 1 : 60 crédits****Bloc I Activités d'intégration (6 crédits) :****Les deux cours suivants :**

PRM1001	Activité d'immersion
PRM1111	Stage d'initiation à la profession enseignante

**Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :****Les sept cours suivants :**

ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1521	Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
FPT1530	Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531	Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540	Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510	Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

**Deux à sept cours parmi les suivants :**

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2532	Apprendre à penser par le métier
FPT2711	Techniques en support à la formation
PSY2511	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

**Bloc III Formation pratique (15 à 21 crédits) :****Les quatre cours suivants :**

PRM3001	Stage d'enseignement en formation professionnelle I
PRM3002	Stage d'enseignement en formation professionnelle II
PRM3003	Stage d'enseignement en formation professionnelle III
PRM3004	Stage d'enseignement en formation professionnelle IV (6 cr.)

**Cours à option**

FPT2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
FPT6291	Stage de microenseignement

**Bloc IV Perfectionnement dans le métier ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :****Les deux cours suivants :**

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPT1300	Application des règles de santé et de sécurité

**1 à 21 cours parmi les suivants :****Cours travaux dirigés**

PRM3501	Cours-travaux dirigés I
PRM3502	Cours-travaux dirigés II
PRM3503	Cours-travaux dirigés III

**Stages de perfectionnement**

PRM402X	Stage de perfectionnement disciplinaire I
PRM412X	Stage de perfectionnement disciplinaire II
PRM422X	Stage de perfectionnement disciplinaire III

**Développement de la personne**

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
PSY2644	Psychologie de l'adolescence I

**Santé et sécurité**

BIO1003	Environnement et santé
CHI1570	Nutrition humaine
FPT1310	Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

**Éducation au sens large**

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA1016	L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs
FPT1402	Réflexion critique sur le métier, la technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation

**Communication**

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
LIN1021	La communication orale pour enseignants
LIN1114	Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
PRM1515	Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

**VOLET 2****Bloc V Reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire (3 à 30 crédits) :****Le cours suivant :**

PRM1212	Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis
---------	--

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 27 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire.

Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 27 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires parmi les cours listés dans les blocs IV et VI.

**ÉTAPE 2****Bloc VI Formation continue (0 à 30 crédits) :****Cours à option**

PRM1414	Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé
PRM3504	Cours-travaux dirigés IV
PRM3505	Cours-travaux dirigés V
PRM432X	Stage de perfectionnement disciplinaire IV
PRM442X	Stage de perfectionnement disciplinaire V

L'étudiant pourra compléter ce bloc avec toutes autres activités répondant aux objectifs spécifiques de la concentration d'enseignement en formation professionnelle, après approbation par la direction du programme.

**B. CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415) (90 crédits) :****Bloc I Activité d'intégration (3 crédits) :****Le cours suivant :**

PRM1001	Activité d'immersion
---------	----------------------

**Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :****Les sept cours suivants :**

ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1521	Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
FPT1530	Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531	Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540	Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510	Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

**Deux à sept cours parmi les suivants :**

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2532	Apprendre à penser par le métier
FPT2711	Techniques en support à la formation
PSY2511	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

**Bloc III Formation pratique (6 à 12 crédits) :****Les deux cours suivants :**

PRM3011	Stage d'enseignement collégial I
PRM3016	Stage d'enseignement collégial II

**Cours à option :**

FPT2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
FPT6291	Stage de microenseignement

**Bloc IV Perfectionnement dans la technique ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :****Les deux cours suivants :**

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPT1300	Application des règles de santé et de sécurité

**Cours à option : un à seize cours parmi les suivants :****Cours travaux dirigés**

PRM3501	Cours-travaux dirigés I
PRM3502	Cours-travaux dirigés II
PRM3503	Cours-travaux dirigés III

**Stages de perfectionnement**

PRM402X	Stage de perfectionnement disciplinaire I
PRM412X	Stage de perfectionnement disciplinaire II
PRM422X	Stage de perfectionnement disciplinaire III

**Développement de la personne**

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
PSY2644	Psychologie de l'adolescence I

**Santé et sécurité**

BIO1003	Environnement et santé
CHI1570	Nutrition humaine
FPT1310	Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

**Éducation au sens large**

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA1016	L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs
FPT1402	Réflexion critique sur le métier, la technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation

**Communication**

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
LIN1021	La communication orale pour enseignants
LIN1114	Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
PRM1515	Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

**Bloc V Reconnaissance des acquis dans la compétence disciplinaire (0 à 18 crédits) :****Le cours à option suivant :**

PRM1212 Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis  
À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 15 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire. Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 15 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires.

**Baccalauréat en enseignement secondaire (7951-7954-7652-7653-7657)****Inspirer la jeunesse**

www.education.uqam.ca

Ce programme comprend cinq concentrations :

- Français langue première (code 7951), tél : 514 987-0247
- Sciences humaines/Univers social (code 7652), tél : 514 987-3610
- Mathématiques (code 7954), tél : 514 987-3778
- Science et technologie (code 7653), tél : 514 987-3778
- Formation éthique et culture religieuse (code 7657), tél : 514 987-0396

Le diplôme émis aux finissants fera mention de la concentration.

**GRADE**

Bachelier en éducation, B.Ed.

**SCOLARITÉ**

Ce programme comporte 120 crédits quelle que soit la concentration.

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME**

Ce programme, d'une durée de quatre ans, conduit l'étudiant à développer non seulement des compétences dans la discipline qu'il aura à enseigner, mais aussi des compétences didactiques, psychopédagogiques, linguistiques, de gestion de classe et d'analyse réflexive, ainsi que des compétences relatives à la vie d'école et à l'éthique professionnelle.

Le programme compte trois volets de formation :

- la pédagogie : cours généraux en éducation et en didactique, plus un stage; la pédagogie appliquée à la matière (l'histoire, les mathématiques, etc.) : cours de didactique de la matière, plus trois stages;
- la matière : cours disciplinaires (en histoire, en géographie, en sciences des religions ou autres).

Le programme fait une place importante à la formation pratique : il prévoit quatre stages obligatoires (le premier étant d'une semaine, les deuxième et troisième de cinq semaines et le dernier de huit semaines), à raison d'un par année, pour un total de sept cents heures. Ces stages sont supervisés par des professeurs ou des chargés de cours, dont les compétences englobent la psychopédagogie et la discipline enseignée. Ceci est caractéristique de la formation donnée à l'UQAM par rapport à celle des autres institutions. Les stagiaires de l'UQAM sont généralement très bien évalués dans le milieu scolaire. De plus, il est possible de réaliser le stage III à l'étranger. À cet effet, le programme offre un accompagnement particulier aux étudiants dans le cadre de ce projet de stage.

Le quatrième stage débute dès le mois d'août, ce qui permet à l'étudiant de participer au démarrage de l'année scolaire dans les écoles. Cette formule unique à l'UQAM est grandement appréciée des établissements d'enseignement secondaire. Au cours de ce stage de huit semaines à temps complet, l'étudiant assume toutes les tâches d'un enseignant.

Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont intégrées au programme, notamment par un cours obligatoire (peu importe la concentration choisie) sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'enseignement secondaire. Les TIC sont également abordées dans certains cours disciplinaires, par exemple, en géographie. D'autres cours, tels que Organisation de l'éducation au Québec, sont offerts sur cédéroms. Enfin, Internet et le portail Moodle est utilisé par plusieurs professeurs pour, notamment, organiser des forums de discussion avec les étudiants.

Le programme comprend certains cours de formation auprès de clientèles particulières (difficultés d'apprentissage, de comportement ou handicaps). De plus, la réalisation de stages auprès des clientèles spécifiques est proposée dans les concentrations français langue première et mathématiques.

Dans la mesure où les classes régulières peuvent inclure des élèves avec divers problèmes et que l'enseignement aux adultes est une avenue professionnelle pour nos étudiants, cette formation complémentaire constitue un atout pour les futurs enseignants.

La direction du programme permet la réalisation d'un stage à l'étranger (outre les quatre stages obligatoires).

**PARTICULARITÉS****Concentration Formation éthique et culture religieuse**

- Ce baccalauréat donne l'occasion aux étudiants, dans le cadre de leurs stages, de développer leurs capacités à contribuer à des projets-école en lien avec le service d'animation spirituelle et communautaire en milieu scolaire. Au cours des dernières années, différents projets ont été réalisés : par exemple, un débat sur des enjeux de société, une semaine des croyances, une formation au leadership, un comité pour la justice sociale et un projet d'entraide internationale.
- La concentration favorise une approche scientifique ouverte sur la diversité et le sens des manières de croire et de vivre en communauté. Elle aborde le fait religieux et les questions éthiques du point de vue historique, sociologique, philosophique, anthropologique et didactique, entre autres.
- Le programme couvre un vaste champ de disciplines. Il s'intéresse autant aux grandes traditions religieuses (comme le bouddhisme, l'hindouisme, le judaïsme, les religions amérindiennes et l'islam) dans leurs formes historiques et contemporaines qu'aux nouvelles manifestations du religieux à travers la littérature, les arts, les idéologies politiques, les styles de vie et les nouveaux rituels, par exemple. Il comprend également une formation en éthique portant, entre autres, sur les fondements en philosophie morale, sur l'éthique et la technologie, l'environnement, la religion et l'évolution de l'éthique.
- Le programme permet de saisir les dimensions religieuse et éthique de la personne et des groupes dans une perspective éducative.

**Concentration Français langue première**

- Les activités de la concentration français offrent une formation sérieuse et rigoureuse autant sur le plan disciplinaire que sur le plan didactique. Les cours disciplinaires relèvent de deux programmes : la linguistique et les études littéraires. Il faut noter que les cours théoriques intègrent toujours une dimension didactique, ce qui constitue une des particularités de notre concentration.
- Les étudiants de ce programme développeront des compétences relatives à la langue proprement dite, en particulier en grammaire moderne, et des compétences relatives aux différents modes d'expression littéraires.
- La concentration se distingue par l'accent qu'elle met sur l'apprentissage et l'enseignement des processus d'écriture et de lecture.
- Le responsable de la concentration français peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un baccalauréat dans une discipline pertinente.

**Concentration Science et technologie**

- La formation englobe la chimie, la physique, la biologie, les sciences de la terre et la technologie.
- La concentration science et technologie vise l'acquisition de trois compétences transversales : environnement, technologie et santé. Par exemple, en abordant la nutrition, l'étudiant se penchera successivement sur les problèmes environnementaux causés par la production alimentaire; les besoins nutritionnels des êtres humains; la chimie alimentaire et technologie de production.
- Le programme tend vers l'application concrète de la science et de la technologie dans le quotidien, par exemple dans le domaine du transport public ou de l'acoustique. À cet effet, certains cours prévoient des activités hors du campus.

- Les cours de didactique de la Science et de la technologie ont lieu dans un laboratoire ultramoderne du Centre des sciences de Montréal, situé dans le Vieux-Port de Montréal.
- L'expertise de l'École de technologie supérieure (ÉTS), qui donne deux cours, permet à l'étudiant d'expérimenter ce qu'il aura à faire vivre comme enseignant à ses futurs étudiants, c'est-à-dire la conception d'objets techniques, tels que des instruments de mesure ou des jouets mécaniques.
- La taille des groupes varie entre trente et quarante étudiants. Contrairement à ce qui se fait dans les autres universités, les groupes sont généralement formés uniquement d'étudiants inscrits au baccalauréat en enseignement secondaire.
- Le responsable de la concentration Sciences et technologie peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : physique, chimie analytique, chimie-biologie ou soins infirmiers.

### Concentration Mathématiques

- La formation permet d'acquérir une compétence dans l'adaptation de l'intervention en enseignement des mathématiques auprès de diverses clientèles. Par exemple, en milieux défavorisés, dans les classes de doubleurs, dans les classes défis, dans les classes d'accueil et auprès des adultes.
- Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la formation. Des logiciels tels que Cabrigéomètre et Sketchpad sont étudiés, entre autres, dans les cours suivants : Proiciels des mathématiques I et II; Applications pédagogiques de l'informatique à l'enseignement des mathématiques; Didactique de la variable et de la fonction; Géométrie I et II.
- Le Laboratoire de didactique des mathématiques de l'UQAM est le plus important centre de documentation au Québec sur l'enseignement mathématique, en ce qui concerne le matériel didactique. On y retrouve, entre autres, tous les manuels scolaires utilisés au Québec pour l'enseignement des mathématiques au primaire et au secondaire, des revues spécialisées, des bandes vidéo, du matériel didactique et des banques de données informatisées.
- Le Département de mathématiques de l'UQAM regroupe la plus importante équipe d'enseignants des mathématiques au Canada. Une telle équipe fait en sorte que la concentration offre nettement plus de cours de didactique des mathématiques que tous les autres programmes similaires au Canada.
- Chaque année, dans le cadre du cours Didactique des mathématiques et laboratoire, des enseignants du milieu de l'enseignement secondaire offrent quarante heures d'encadrement aux étudiants, dans les locaux de l'UQAM, en vue de les aider à préparer, entre autres, une leçon en salle de classe.
- Un projet de monitorat de programme offre un encadrement aux étudiants de première année. Les moniteurs, des étudiants de troisième année, reçoivent une formation spéciale pour assister l'étudiant dans ses apprentissages et pour intervenir rapidement en cas de difficulté.
- Chaque année, le département remet deux bourses (bourses Claude-Janvier) d'une valeur de 500\$ chacune. L'une est destinée aux finissants et l'autre, aux étudiants en début de formation. Les critères de sélection sont l'excellence du dossier académique et la participation à la vie étudiante. Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau de l'aide financière de l'UQAM.
- Le responsable de la concentration peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : physique, électronique et génie mécanique.

### Concentration Sciences humaines/Univers social

- Les activités de la concentration visent à préparer le futur enseignant à intervenir aux deux cycles du secondaire dans les disciplines prévues au régime pédagogique, soit l'histoire et la géographie, et à le préparer à enseigner le cours Connaissance du monde contemporain.
- La concentration explore d'abord les fondements de la formation à l'enseignement des sciences humaines au secondaire, et vise ensuite l'acquisition de compétences en didactique de l'histoire et de la géographie, compétences développées et renforcées grâce aux stages d'enseignement.
- La formation en didactique s'appuie sur les plus récentes recherches dans le domaine et vise à ce que le futur enseignant puisse favoriser le développement de compétences disciplinaires et transversales chez l'élève.
- La concentration offre également une formation spécifique sur les fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie, en l'occurrence la construction de l'identité sociale de l'élève et l'éducation à la citoyenneté.

## STAGES

Le programme comporte quatre stages. Certaines conditions doivent être satisfaites pour pouvoir s'y inscrire. Voir les Règlements pédagogiques /extrait(s).

La direction du programme permet la réalisation d'un stage à l'étranger (outre les quatre stages obligatoires).

**Le Stage I : L'École secondaire (2 cr.)** se veut un premier contact d'un étudiant, futur enseignant, avec le milieu scolaire. Se préparer à devenir enseignant au secondaire suppose la capacité de se donner une vision de l'école comme une institution dont le but est d'actualiser les finalités de l'éducation scolaire et de faire atteindre aux adolescents les objectifs de l'éducation scolaire du Québec. Pour ce faire, le cours Stage I vise l'intégration active de l'étudiant à la vie scolaire au secondaire telle que perçue du point de vue d'un futur enseignant. Lors de ce stage d'une durée de 8 jours, le stagiaire est appelé à observer le milieu scolaire, soit l'école dans son ensemble, à se donner une vision personnelle de l'adolescent, de l'enseignant, de l'enseignement dans le cadre d'activités diversifiées en milieu scolaire, et ce, indépendamment de sa concentration. Le stagiaire observera différents enseignants et différents groupes d'élèves dans diverses disciplines et rencontrera des intervenants spécialisés qui œuvrent auprès des élèves du secondaire. Cette insertion active amènera le stagiaire à préciser des besoins personnels de formation et favorisera une réflexion sur son choix de carrière.

**Le Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement (5 cr.)** est, comme son titre l'indique, un stage d'initiation à l'enseignement. Pour l'étudiant, il s'agit du premier contact avec la réalité de l'enseignement d'une discipline au secondaire. Lors du stage I, l'étudiant s'est familiarisé avec le fonctionnement de l'école dans son ensemble, a observé les diverses interactions entre les élèves, entre l'enseignant et les élèves, a analysé le contexte enseignement-apprentissage, etc. Le stage II permet au stagiaire de vérifier, pour la première fois, ses aptitudes à l'enseignement. Ce sera une occasion de confirmer, ou d'infirmer, son choix de carrière. Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge d'un minimum de 35 heures consécutives d'enseignement.

**Le Stage III : Pratique guidée de l'enseignement (5 cr.)** est un stage d'enseignement dans une discipline différente de celle du stage II pour les concentrations Formation éthique et culture religieuse, Sciences humaines/Univers social et Science et technologie. Pour la concentration Français, ce stage vise à développer des stratégies d'intervention reliées à des difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture et, pour la concentration Mathématiques, ce stage vise à développer des compétences pour intervenir auprès de clientèles diversifiées. Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge d'un minimum de 35 heures consécutives d'enseignement. L'étudiant a aussi la possibilité de réaliser le stage III en contexte socioéducatif hors Québec (ESM3999) et ce dernier permet aux étudiants de se familiariser avec la dynamique de l'enseignement secondaire dans un contexte socioéducatif hors Québec. De plus, ce stage permet aux étudiants de poursuivre leur développement personnel et professionnel dans la pratique en classe tout en intégrant de nouveaux acquis culturels, disciplinaires, éthiques, interculturels et théoriques.

**Le Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement (8 cr.)** est le dernier stage d'enseignement du Baccalauréat en enseignement secondaire. Ce stage implique la prise en charge complète d'un enseignant. Cette prise en charge doit se rapprocher le plus possible de la tâche régulière d'un enseignant, tout en tenant compte du fait que le stagiaire est encore en formation; par exemple, limiter le nombre de préparations différentes à faire par le stagiaire. De plus, le stagiaire participe en août à la rentrée scolaire des enseignants et s'engage dans le processus d'évaluation sommative de l'étape qu'il a couverte pendant son stage. Pendant ce stage, le stagiaire affirme et démontre ses capacités à enseigner la ou les disciplines au secondaire pour l'enseignement desquelles il a été formé. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement. Ce stage s'étale sur 40 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge totale de la tâche d'un enseignant au secondaire.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.  
Le programme est contingenté.

### Test de français écrit (POUR TOUTES LES CONCENTRATIONS)

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales).  
Voir les Règlements pédagogiques /extrait(s).

### RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

### Concentration Français langue première (7951)

#### Capacité d'accueil

Automne 2012 : 90

#### Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	: 360
Refus	: 61
Offres d'admission	: 298 (83 %)

**Concentration Formation éthique et culture religieuse (7657)****Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 90

**Statistiques d'admission (automne 2011)**Demandes : 129  
Refus : 11  
Offres d'admission : 117 (91 %)**Concentration Sciences humaines/Univers social (7652)****Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 70

**Statistiques d'admission (automne 2011)**Demandes : 325  
Refus : 127  
Offres d'admission : 198 (61 %)**Concentration Mathématiques (7954)****Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 140

**Statistiques d'admission (automne 2011)**Demandes : 221  
Refus : 59  
Offres d'admission : 159 (72 %)**Concentration Science et technologie (7653)****Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 90

**Statistiques d'admission (automne 2011)**Demandes : 138  
Refus : 44  
Offres d'admission : 94 (68 %)**CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION****Concentrations :**

- Français langue première (7951)
- Formation éthique et culture religieuse (7657)
- Sciences humaines / Univers social (7652)

**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).  
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

**Sélection : 100%**

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 :

- concentration Français langue première (7951) : 22,00
- concentration Formation éthique et culture religieuse (7657) : 20,00
- concentration Sciences humaines / Univers social (7652) : 23,80

**ou****EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base.

**ou****ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

**Sélection : 100%**

Moyenne des cours universitaires.

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 :

- concentration Français langue première (7951) : 2,9/4,3
- concentration Formation éthique et culture religieuse (7657) : 2,0/4,3
- concentration Sciences humaines / Univers social (7652) : 2,9/4,3

**ou****ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.  
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

**Sélection : 100%**

Qualité du dossier scolaire

**Concentration Mathématiques (7954)****DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) général ou technique ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent\* :  
- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

\* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep à la fin de ce Guide.

**Sélection : 100 %**

Cote de rendement en sciences

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 à la concentration

Mathématiques (7954) : 20,00

**ou****EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base.

**ou****ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent\* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

\* Le candidat dont la formation en mathématiques n'est pas équivalente à ces trois cours ne peut être admis conditionnellement; la formation doit être complétée dans un collège.

**Sélection : 100 %**

Moyenne des cours universitaires

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 à la

concentration Mathématiques (7954) : 2,0/4,3

**ou****ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, ou d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent\* :

- 00UN; 00UP; 00UQ.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

\* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep est disponible à l'adresse [www.registriariat.uqam.ca](http://www.registriariat.uqam.ca)

**Sélection : 100 %**

Qualité du dossier scolaire

**Concentration Science et technologie (7653)****DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent si obtenu à l'extérieur du Québec et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent\* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V

- 00UL ou 01Y6; 00UM ou 01YH

- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y

- 00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF; 00UT ou 01YG.

**ou**

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans la famille des techniques biologiques, des techniques chimiques ou des techniques physiques telles que définies par le MELS ([www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/trepart.asp](http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/trepart.asp)) ou l'équivalent et avoir réussi un cours de niveau collégial dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie, mathématiques (calcul) et physique.

\* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep dans la section Informations générales.

**Sélection : 100 %**

Cote de rendement en sciences

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 à la concentration Science et technologie (7653) : 20,00

**ou****EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base.

**ou****ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent\* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF; 00UT ou 01YG.

\* Le candidat dont la formation en science et technologie n'atteint pas ces objectifs de formation ne peut être admis conditionnellement; la formation doit être complétée dans un collège.

#### Sélection : 100 %

Moyenne des cours universitaires.

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 à la concentration Science et technologie (7653) : 2,0/4,3

ou

#### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

#### Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

#### Remarques (pour tous les candidats) :

Les candidats doivent choisir l'une ou l'autre des concentrations au programme, lors de leur demande d'admission.

Aucun candidat ne peut être admis conditionnellement dans ce programme.

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

L'étudiant devra suivre tous les cours indiqués dans le cheminement prévu à temps plein pour chacune des années de formation.

#### EMPLOIS ÉVENTUELS

Enseignant au secondaire dans le réseau public ou privé, formateur au sein de différents types d'organismes et/ou d'établissements.

Les détenteurs d'un permis d'enseigner peuvent également se destiner à la gestion d'établissements d'enseignement en complétant leur formation de premier cycle avec un programme de 2<sup>e</sup> cycle en gestion de l'éducation.

Il est important de souligner que 94 % des diplômés du baccalauréat en enseignement au secondaire de 2005 ont obtenu un emploi près d'un mois après avoir complété leurs études.

#### Concentration Français langue première

#### Concentration Science et technologie

#### Concentration Mathématiques

On note toujours une pénurie de professeurs qualifiés dans certaines matières en enseignement du français, des mathématiques et des sciences. Les diplômés de ces concentrations ont accès encore plus rapidement à des postes réguliers d'enseignement au sein des commissions scolaires du Québec.

#### Concentration Formation éthique et culture religieuse

Cette formation offre de bons débouchés depuis l'adaptation du nouveau régime pédagogique de l'école secondaire, qui comprend maintenant un cours obligatoire en éthique et culture religieuse. En outre, l'UQAM étant la seule université à offrir ce programme, le nombre de diplômés demeure restreint. Autre signe encourageant, moins du tiers des enseignants actuellement en poste ont la qualification requise pour enseigner l'éthique et la culture religieuse.

#### ÉTUDES DE 2<sup>E</sup> CYCLE À L'UQAM

Toutes les concentrations

- Programme court en administration scolaire
- DESS en gestion de l'éducation
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en orthopédagogie

De plus, d'autres programmes s'offrent spécifiquement aux diplômés des concentrations du programme :

#### Concentration formation éthique et culture religieuse

- Programme court en sciences des religions
- Maîtrise en sciences des religions (orientations possibles : religion, éducation morale, éthique et didactique de l'enseignement religieux)

#### Concentration Français langue première

- Programme court, DESS et Maîtrise en didactique des langues
- Maîtrise en linguistique

#### Concentration Science et technologie

- Programme court en didactique de la science et de la technologie au secondaire
- Programme court en éducation relative à l'environnement
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en biologie

- Maîtrise en chimie
- Maîtrise en sciences de la Terre
- Maîtrise en sciences de l'environnement

#### Concentration Mathématiques

- Programme court en orthodidactique des mathématiques
- Maîtrise en mathématiques
- Maîtrise en mathématiques, concentration didactique

#### Concentration Sciences humaines / Univers social

- Maîtrise en géographie
- Maîtrise en histoire
- Maîtrise en histoire (didactique)

#### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

#### Politique sur la langue française

#### Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

#### Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm](http://www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm)

#### Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

#### Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

#### Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

#### Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm](http://www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm)

#### Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

#### Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3<sup>e</sup> passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification avant le troisième stage.

#### Échec à la reprise finale (4<sup>e</sup> passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4<sup>e</sup> passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

#### Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

## Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

## Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

- LIN1016 Expression orale : compétence communicative (1 crédit)
  - LIN1017 Expression orale : la voix (1 crédit)
  - LIN1018 Expression orale : morpho-syntaxe et lexique (1 crédit)
  - LIN1019 Expression orale : compétence discursive (1 crédit)
- ou
- LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants (3 crédits) en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français écrit ou en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

## AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme conduit au brevet d'enseignement. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : [www.mels.gouv.qc.ca/dftps](http://www.mels.gouv.qc.ca/dftps), sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Les douze cours suivants (32 crédits) :

- ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise
  - ASS1810 Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au secondaire
  - DID1230 Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
  - DID2230 Conduite pédagogique et organisation de la classe
  - DID3230 Relations du groupe-classe et citoyenneté scolaire (2 cr.) (DID2230)
  - FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
  - FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
  - FPE3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
  - FPE4250 Éducation, épistémologie et métacognition
  - FPE4520 Évaluation des apprentissages au secondaire
  - FPM1201 Activité intégratrice : plan de formation (1 cr.)
  - FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.) (FPM1201)
- Les étudiants de la concentration Mathématiques remplacent le cours FPE3650 par le cours obligatoire suivant :
- MAT2812 Applications pédagogiques de l'informatique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques

## L'une des cinq concentrations suivantes :

### CONCENTRATION FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (code 7951) (88 crédits)

Onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :

#### Les dix cours suivants (30 crédits) :

- LIN1113 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (1)
  - LIN1612 Analyse grammaticale du français écrit 2 (LIN1611 ou LIN1113)
  - LIN2150 Histoire sociopolitique du français
  - LIN2520 Lexicologie et lexicographie
  - LIT1030 Analyse littéraire
  - LIT1421 Littérature et études littéraires
  - LIT1608 Corpus québécois
  - LIT1618 Corpus français
  - LIT6225 Histoire et esthétique du roman
- ou
- LIT6235 Histoire et esthétique de la poésie
  - LIT6245 Histoire et esthétique du texte dramatique

#### et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

- LIT1628 Corpus étranger
- LIT2135 Littérature de jeunesse au secondaire
- LIT5441 Littérature et paralittérature II (LIT1030; DID3320)

#### Les dix cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (28 crédits) :

- DID2320 La lecture : fondements et processus
  - DID3320 Didactique de la lecture au secondaire (DID2320)
  - ESM6250 Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4285)
  - DDL2502 Didactique de l'écriture I
  - DDL2512 Didactique de la communication orale au secondaire
  - DDL3726 Didactique de l'écriture II (DDL2502)
  - DDL3752 Didactique de la grammaire au secondaire (LIN1612)
  - DDL3800 Intégration des différents contenus de l'enseignement du français au secondaire (2 cr.) (DID3320; DDL3752; LIT4410)
- ou
- LIT1270 Didactique de la création littéraire
  - LIT4410 Didactique de la lecture littéraire

#### Les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

- ESM2255 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement du français (5 cr.) (FPM1202; LIN1612; DDL2512)
  - ESM3255 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement du français (5 cr.) (ESM2255; DDL3726; DID3320; LIT1270)
- ou
- ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
  - ESM4285 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement du français langue première (8 cr.) (ESM3255; DDL3752; LIT4410)

#### Trois cours destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES choisis comme suit (9 crédits) :

#### Les deux cours suivants (6 crédits) :

- ASS2800 Difficultés d'apprentissage en lecture et écriture au secondaire
- ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

#### et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

- ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention
- DDL4630 Problématique de l'enseignement du français aux non-francophones

### CONCENTRATION SCIENCES HUMAINES/UNIVERS SOCIAL (code 7652) (88 crédits)

Les douze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE suivants (36 crédits) :

- GEO1100 L'état du monde : perspectives géographiques
- GEO1120 Géographie, environnement et risques naturels
- GEO2100 Géographie économique : du local au mondial
- GEO3400 Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
- GEO2700 Cartes, images aériennes et satellitaires
- GEO3200 Québec-Canada : dynamiques régionales et structures socio-territoriale
- HIS2100 Introduction à l'histoire de l'Antiquité
- HIS2210 Introduction à l'histoire du Moyen Âge
- HIS2250 Introduction à l'histoire de l'Europe moderne

HIS2315 Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours  
 HIS2505 Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération  
 HIS2515 Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867

**Un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :**

GEO1032 Les reliefs et les structures terrestres  
 GEO1062 Le système climatique global  
 GEO2200 Géographie sociale : acteurs et territoires  
 GEO2300 Géographie politique : pouvoir et légitimité  
 GEO3300 Géographie, population et peuplement  
 GEO4000 Géographie urbaine : de la ville à la métropole  
 GEO4100 Géographie du Québec : espace et territoires  
 GEO4150 Géographie historique et culturelle  
 GEO4200 Ethnicité et enjeux géographiques  
 GEO4600 Géographie du monde rural

**Un cours au choix parmi les suivants (Histoire générale) (3 crédits) :**

HIS4120 Mésopotamie : histoire et civilisation  
 HIS4151 Grèce antique : histoire et civilisation  
 HIS4161 Rome antique : histoire et civilisation  
 HIS4211 Culture et société au Moyen Âge, du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle  
 HIS4217 L'Europe des Croisades  
 HIS4242 La Renaissance en Europe  
 HIS4245 Les réformes religieuses en Europe aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles  
 HIS4271 L'Europe des Lumières  
 HIS4312 Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945  
 HIS4313 Grande-Bretagne : l'ère victorienne  
 HIS4314 Histoire de la France au XIX<sup>e</sup> siècle  
 HIS4442 Histoire des Noirs américains  
 HIS4619 L'Amérique latine et le monde  
 HIS4622 Le Japon et le monde (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)  
 HIS4660 Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516  
 HIS4670 Histoire de l'Afrique avant la colonisation

**Deux cours au choix parmi les suivants**

**(Connaissance du monde contemporain) (6 crédits) :**

HIS4316 Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle  
 HIS4328 Histoire des mouvements sociaux, des réformes sociales et des États-providence en Europe contemporaine  
 HIS4329 Histoire de la pensée contemporaine en Europe  
 HIS4359 Histoire de l'Union soviétique et des États successeurs depuis 1917  
 HIS4401 Histoire contemporaine des États-Unis  
 HIS4408 Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours  
 HIS4476 Histoire des relations internationales depuis 1945  
 HIS4486 La Première Guerre mondiale (1914-1918)  
 HIS4487 La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)  
 HIS4616 Amérique latine : révolutions et contre-révolutions  
 HIS4620 Histoire de la Chine contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)  
 HIS4664 Histoire du Moyen-Orient, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles  
 HIS4676 Histoire de l'Afrique contemporaine  
 HIS4820 Sport, politique et société dans le monde contemporain  
 HIS4840 Les lieux de mémoire et le patrimoine : commémoration du passé  
 HIS4850 Histoire globale : transferts, contacts et la naissance du monde contemporain

**Deux cours au choix parmi les suivants (Histoire Québec-Canada) (6 crédits) :**

HIS4503 Histoire de la justice au Québec et au Canada  
 HIS4516 La campagne québécoise. Histoire, paysage et environnement  
 HIS4522 Religions et cultures dans l'histoire du Québec  
 HIS4523 Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité, communauté  
 HIS4524 Culture ouvrière et militantisme dans l'histoire québécoise et canadienne  
 HIS4526 La société canadienne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles  
 HIS4529 Citoyenneté et démocratie au Canada et au Québec (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)  
 HIS4548 Histoire de Montréal  
 HIS4550 Histoire des femmes au Québec  
 HIS4567 Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec  
 HIS4568 Histoire de l'éducation au Québec  
 HIS4581 1760 : la Conquête britannique  
 HIS4582 1837-1838 : les Rébellions  
 HIS4585 1960 : la Révolution tranquille  
 HIS4592 Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle)  
 HIS4593 Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX<sup>e</sup> siècle)

**Les six cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (16 crédits) :**

ESM6450 Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4485)  
 GEO2600 Didactique de la géographie

HIS1120 Fondements des disciplines scolaires Histoire et Géographie  
 HIS1130 Fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie : construction identitaire et éducation à la citoyenneté (2 cr.)  
 HIS2060 Didactique de l'histoire I  
 HIS3026 Didactique de l'histoire II (HIS2060; ESM2455)

**Volet «Formation pratique»**

ESM2455 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement d'une discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (FPM1202; HIS2060; GEO2600; Concomitant : HIS1130)  
 ESM3455 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement d'une deuxième discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (ESM2455; HIS3026)  
 ou  
 ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)  
 ESM4485 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.) (ESM3455)

**CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 7954) (88 crédits)**

**Onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :**

**Les huit cours suivants (24 crédits) :**

MAT1030 Géométrie I  
 MAT2005 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle  
 MAT2700 Structures numériques  
 MAT3005 Théorie des équations (MAT2005)  
 MAT3035 Géométrie II (MAT1030)  
 MAT3106 Initiation à l'analyse (MAT2700)  
 MAT4681 Statistique pour les sciences  
 MAT6221 Histoire des mathématiques

**Les trois cours suivants orientés vers l'utilisation des technologies en mathématiques (9 crédits) :**

MAT1812 Progiciels dans l'enseignement des mathématiques  
 MAT3812 Progiciels dans l'enseignement des mathématiques II (MAT1812)  
 MAT4812 Explorations mathématiques à l'aide de l'informatique

**Les neuf cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (31 crédits) :**

ESM6150 Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4185)  
 MAT2024 Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)  
 MAT2028 Didactique de l'algèbre (Pour le BES : MAT2024; Pour les certificats et programmes courts de formation continue en enseignement secondaire : MAT2023)  
 MAT2226 Raisonnement proportionnel et concepts associés  
 MAT3135 Didactique de la géométrie (MAT3035)  
 MAT3200 Regards mathématiques et didactiques sur des thèmes abordés au secondaire  
 MAT3225 Didactique de la variable et de la fonction (MAT2700; MAT2226)  
 MAT3227 Didactique des mathématiques II et laboratoire (5 cr.) (MAT2024)  
 MAT4600 Didactique d'intervention en mathématiques auprès de clientèles diversifiées (ASS2063 et au moins trois cours de didactique des mathématiques)

**Les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :**

ESM2155 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (5 cr.) (FPM1202; MAT2024)  
 ESM3155 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (5 cr.) (ESM2155; MAT3225; Concomitant : MAT4600)  
 ou  
 ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)  
 ESM4185 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des mathématiques (8 cr.) (ESM3155; Concomitant : MAT3227)

**Les deux cours suivants, destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES (6 crédits) :**

ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention  
 ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

## CONCENTRATION SCIENCE ET TECHNOLOGIE (code 7653) (88 crédits)

18 cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (54 crédits) :

Les onze cours obligatoires suivants (33 crédits) :

BIO1004	Fondements et notions générales de la biologie pour l'enseignement au secondaire
BIO1015	Notions de l'univers vivant enseignées au secondaire
BIO1900	L'organisme humain
CHI1280	Fondements et notions générales de la chimie pour l'enseignement au secondaire
CHI1380	Réactions chimiques
CHI1780	Notions de l'univers matériel enseignées au secondaire
DST202	Intégration Science et technologie
DST404	Conception et analyse d'objets techniques (DST202)
PHY1020	Les systèmes physiques; du quark au quasar
PHY1030	La physique des interactions et des échanges
SCT1060	Fondements et notions générales pour la reconnaissance de la planète Terre

Cinq cours optionnels en sciences parmi les suivants (15 crédits) :

BIO1700	Conservation de la biodiversité
BIO3800	Production biologique
BIO5091	Introduction à l'étude du comportement animal
BIO6600	Méthodes de terrain en écologie (BIO3100)
BIO6821	Aménagement de la faune
CHI1570	Nutrition humaine
CHI1800	Chimie de l'environnement
MAT2900	Mathématiques et modélisation
PHY1690	Introduction à l'astronomie
PHY2741	Filières technologiques II
PHY1770	Ondes et acoustique
PHY2240	Optique
SCA2611	Introduction à la météorologie
SCA2612	Enseignement de la météorologie
SCI1013	Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)
SCT1912	Histoire de la Terre et de la Vie
SCT2000	Les cycles environnementaux dans la géosphère (2 cr.)
SCT2810	Méthodologies géologiques de terrain
SCT4320	Océanographie

ou tout autre cours en sciences, choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

Deux cours en science, technologie, sociétés et environnement (6 crédits) :

FSM3500	Histoire des sciences et des technologies
ou le cours	
SCI1021	Sciences, techniques et civilisations : de l'Antiquité à la Renaissance (TÉLUQ)
ou *	
FSM4000	Sciences et société
ou le cours	
SOC6209	Sociologie des sciences
ou le cours	
SOC6226	Sociologie des technologies

\* Suivre le cours de la TÉLUQ HIS1075 Histoire des sciences du Québec.

Les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits) :

DID1590	Didactique de la science et de la technologie 1
DID2590	Didactique de la science et de la technologie 2 (DID1590)
DID3590	Didactique de la science et de la technologie 3 (DID2590)
DID4590	Didactique de la science et de la technologie 4 (DID3590)
ESM6950	Activité intégratrice d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4385)

Les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2355	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (FPM1202; DID2590; Concomitant : DID3590)
ESM3355	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (ESM2355; Concomitant : DID4590)
ou	
ESM3999	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
ESM4385	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (8 cr.) (ESM3355)

Le cours de SYNTHÈSE obligatoire suivant (2 crédits) :

FPM4292	Projet de fin d'études (2 cr.)
---------	--------------------------------

## CONCENTRATION FORMATION ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (code 7657) (89 crédits)

57 crédits de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit :

Un cours sur les rapports entre éthique et religion (3 crédits) :

REL1460	Religion, éthique et société
---------	------------------------------

Cinq cours obligatoires en sciences des religions (15 crédits) :

REL1050	Religion et sciences humaines
ou le cours	
REL1060	Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion
REL1080	Histoire du christianisme
REL1090	La Bible
REL1360	Traditions religieuses du monde
REL1450	Religion et culture

Cinq cours obligatoires en éthique (15 crédits) :

MOR2401	Les morales contemporaines et leurs sources
ou le cours	
PHI1009	Introduction à l'éthique
MOR4020	Défis moraux contemporains
ou le cours	
PHI4030	Éthique appliquée
MOR2402	Éthique et société contemporaine
ou le cours	
PHI4047	Philosophie sociale
ou le cours	
SOC4047	Philosophie sociale
MOR4170	Éthique des rapports sociaux
ou le cours	
PHI4311	Éthique et philosophie politique
HIS4329	Histoire de la pensée contemporaine en Europe
ou le cours	
HIS2090	Les grandes figures intellectuelles du XX <sup>e</sup> siècle
ou le cours	
PHI2090	Les grandes figures intellectuelles du XX <sup>e</sup> siècle

Huit cours optionnels selon les modalités suivantes (24 crédits) :

Trois à cinq cours optionnels en sciences des religions (9 à 15 crédits) :

REL1350	Religions et groupes ethniques
REL1810	Dimensions morale et religieuse de la personne
REL2204	Islam
REL2205	Hindouisme
REL2206	Bouddhisme
REL2209	Judaïsme
REL2216	Femmes et mythologies anciennes et actuelles
REL2203	Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL2305	Religion au Québec : des origines euro-américaines à nos jours
REL2306	Mythologie et cinéma
REL2307	Sacré et littérature
REL2316	Mythologies contemporaines
REL3322	Religion et sexualité

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

Trois à cinq cours optionnels en éthique (9 à 15 crédits) :

MOR2403	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
MOR4131	Enjeux moraux de la science et de la technologie
ou le cours	
PHI4346	Introduction à l'approche philosophique des sciences et des technologies
ou le cours	
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
ou le cours	
SOC6214	Écologie sociale
PHI1008	Introduction à la philosophie politique
PHI1103	Introduction à l'anthropologie philosophique
PHI3506	Méta-éthique (PHI1009)
PHI3516	Problèmes d'éthique (PHI1009)
PHI4050	Éthique des relations internationales
PHI4052	Problèmes d'éthique économique et sociale
PHI4347	Éthique et bioéthique
SOC2005	Démocratie, citoyenneté et pluralisme
SOC4215	Sociologie, éthique et société
SOC5081	Mouvements sociaux
SOC5085	Identités et nouvelles formes de socialité

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme responsable de la concentration.

### Les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits) :

ESM6551	Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4585)
MOR5044	Didactique de l'éthique au secondaire (REL5006)
MOR504X	Approches pédagogiques en éthique et en culture religieuse (MOR5044; REL5036)
REL5006	Éthique et culture religieuse au secondaire
REL5036	Didactique de la culture religieuse au secondaire (REL5006)

### Les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2555	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (FPM1202; REL5006; Concomitant : MOR5044)
ESM3555	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (ESM2555; Concomitant : REL5036)
ou	
ESM3999	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
ESM4585	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (8 cr.) (ESM3555; Concomitant : MOR504X)

## Certificat en développement de carrière (4017)

Téléphone : 514 987-3627  
www.programmes-carrierologie.uqam.ca

### SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat rejoint l'essence de la formation en Développement de carrière. En effet, il inclut plusieurs des blocs de la formation du Baccalauréat en Développement de carrière. On y retrouve des cours sur les assises de la discipline (CAR1100), des cours de psychométrie (PSY1282 et CAR2500), des cours sur l'employabilité (CAR1650, CAR2620), des cours de counseling (CAR1700, CAR2700), et sur la formation pratique (CAR3901).

Des connaissances générales sur les théories du développement de carrière font partie des premiers objectifs à atteindre dans ce programme (CAR1100). Suivent dans le domaine de la spécialité, des connaissances en évaluation (PSY1282, CAR2500) et en employabilité (CAR1650, CAR2620). Les étudiants devront aussi développer des habiletés relationnelles pour accompagner les individus dans le processus de construction de solutions (CAR1700, CAR2700). Dans un premier temps, ils devront tester leurs connaissances et leurs habiletés et bâtir des compétences professionnelles lors du stage de 40 jours (CAR3901).

La formation professionnelle qu'offre ce certificat permettra au diplômé d'aider les gens qui en éprouvent le besoin à faire des choix, à se préparer au marché du travail, à passer à travers des transitions études-travail et à reconsidérer des orientations professionnelles.

### POLITIQUES D'ADMISSION

Ce certificat s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat qui cherche à se spécialiser en développement de carrière. Il intéressera plus particulièrement les étudiants issus d'études en sciences humaines.

#### Base Études universitaires

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le cours CAR3901 Activités professionnelles obligatoires (6 cr.) termine la formation, ce qui signifie que 24 des 30 crédits doivent être terminés avant de s'y inscrire.

Tous les candidats doivent posséder une excellente connaissance du français écrit et parlé et être assez à l'aise en anglais pour lire et comprendre des textes scientifiques rédigés dans cette langue.

### COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Les neuf cours suivants sont obligatoires (30 crédits) :

CAR1100	Développement vocationnel I
CAR1650	Documentation et classification
CAR1700	Counseling individuel : théories, techniques et practicum
CAR2500	Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts
CAR2620	Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
CAR2700	Counseling de carrière (CAR1700)
CAR3901	Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)
PSY1282	Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)
PSY1300	Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie

## Certificat en éducation à la petite enfance (formation initiale) (4634)

Téléphone : 514 987-3621  
www.education.uqam.ca

### SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme a pour but de permettre à l'étudiant d'élargir le champ de ses connaissances, habiletés et attitudes liées aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant, à la famille, aux milieux de garde et au rôle d'éducateur. Il vise également à effectuer une démarche de réflexion sur les aspects éthiques et professionnels de la pratique éducative en milieu de garde.

Le programme vise à permettre à l'étudiant de développer des connaissances, habiletés et attitudes liées :

- aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant : les caractéristiques et les besoins des enfants selon leur sexe, leur âge, leur milieu familial, socio-économique et socioculturel; les caractéristiques et les besoins des enfants du point de vue de leurs différences physiques, intellectuelles et comportementales; les caractéristiques et les besoins du groupe d'enfants; le développement global de l'enfant du point de vue physique et moteur, intellectuel, langagier, socio-affectif et moral.
- aux milieux de garde : l'état des services de garde au Québec, au Canada et dans d'autres pays; les diverses composantes de la vie en milieu de garde; les plus récents développements en matière de services de garde; les changements sociaux ayant une influence sur le développement des services de garde; la santé des éducateurs en milieu de garde.
- au rôle d'éducateur : les fondements théoriques de l'éducation en milieu de garde; la transmission des valeurs dans l'acte éducatif ainsi que la cohésion nécessaire entre la famille et le service de garde; les relations entre le personnel éducateur, les enfants et les parents; l'apprentissage par le jeu ainsi que l'animation de divers types d'activités faisant partie d'un programme de services de garde éducatifs; la planification, l'organisation, la mise en application et l'évaluation d'un programme de services de garde éducatifs tenant compte des objectifs, des principes de base et des moyens concrets d'appliquer l'orientation éducative préconisée; les règles d'hygiène et de sécurité relatives à la prévention et à l'intervention auprès des enfants en matière de santé physique; les instruments d'observation de l'enfant et du groupe d'enfants; les moyens de prévention et l'identification des besoins éducatifs spéciaux ainsi que des ressources extérieures requises lorsque nécessaires; les moyens d'intégration des enfants issus de différents milieux socio-économiques et socioculturels.
- à sa pratique professionnelle : la capacité de réflexion sur sa pratique, sur ses valeurs, sur les aspects éthiques et professionnels de son rôle et sur son évolution dans le cadre de son travail; la conscience de l'importance de son rôle social, de l'importance de se tenir au courant des plus récents développements dans le domaine et de se renouveler sans cesse tout en étant sensible aux besoins du milieu.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

### POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.  
Le programme n'est pas contingenté.

#### Test de français écrit

Lire la Politique sur la langue française sous Renseignements généraux.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales) est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 Connaissance de base en grammaire du français écrit. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme. L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

## RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.  
Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine et peuvent être offerts sur nos différents campus dont ceux de Montréal, Laval ou Montérégie.

## STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 160

## CONDITIONS D'ADMISSION

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et posséder une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu\* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

### ou

### EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu\* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

### ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au Québec ou au Canada au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu\* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

### ou

être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire au Canada et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu\* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

### ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu\* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(\*) L'étudiant devra cependant réaliser le cours - FFM3500 Stages en milieu de garde (0-5ans) - dans un service de garde reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

Il s'agit d'un champ d'activités en expansion. Les étudiants ont la possibilité, grâce à ce certificat, de se donner une formation de niveau universitaire qui les habilite à intervenir dans le cadre de la situation actuelle et des perspectives de développement des services de garde. Le taux de placement est excellent, il est près de 100 %.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le cours FFM1580 doit être suivi durant la première année et le stage FFM3500 ne peut être réalisé que lorsque tous les autres cours sont complétés.

## AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

## COURS À SUIVRE

(Les cours entre parenthèses sont préalables; sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Les dix cours suivants (30 crédits) :

ASS1351	Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance
ASS1402	Service de garde, famille et société
COM1153	Communication interpersonnelle en milieu de garde
DID1000	Observation et interventions éducatives en milieu de garde (FPE1200)
DID2680	Programme éducatif en milieu de garde (FPE1200)
FFM1580	Activité d'intégration : milieu de garde (1 cr.)
FFM3500	Stage en milieu de garde (0 - 5 ans) (5 cr.)
FPE1020	Les services de garde au Québec
FPE1200	Développement intégral de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN2350	L'hygiène et la santé du jeune enfant

## Certificat en éducation à la petite enfance (perfectionnement) (4635)

Téléphone : 514 987-3621

www.education.uqam.ca

## SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les objectifs du certificat en Éducation à la petite enfance (perfectionnement) sont les suivants : Approfondir le champ des connaissances dans le domaine de la petite enfance; accroître la maîtrise des compétences professionnelles de l'éducateur par le développement, l'enrichissement et le perfectionnement des attitudes et des habiletés requises pour la mise en application du programme éducatif, le soutien professionnel et l'établissement d'un partenariat avec les parents; permettre à l'éducateur de réaliser une démarche de réflexion sur les aspects éducatifs, éthiques et professionnels de la pratique éducative.

De façon plus spécifique, il vise l'approfondissement et l'enrichissement de connaissances, d'habiletés et d'attitudes des trois volets suivants :

- Éducation : Capacité d'assurer la mission éducative des centres de la petite enfance et autres services de garde; capacité de maîtriser la philosophie éducative, les objectifs et les principes qui sous-tendent le Programme éducatif des services de garde du Québec; capacité d'identifier et transmettre des valeurs dans l'acte éducatif; connaissance des éléments qui assurent la qualité des soins et de l'éducation et capacité d'assurer la qualité éducative des services offerts.
- Intervention : Connaissance du développement global de l'enfant dans toutes ses dimensions; connaissance des moyens de prévention, de dépistage, d'intervention et d'observation. Capacité d'intégrer des enfants issus de différents milieux sociaux et culturels ainsi que des enfants ayant des besoins particuliers; connaissance des répercussions sur l'enfant de diverses problématiques familiales (négligence, monoparentalité, etc.) et capacité de soutenir les enfants affectés par ces problèmes. Capacité d'identifier diverses activités susceptibles de favoriser le développement global de l'enfant; capacité d'identifier les éléments de diverses approches et modèles pédagogiques susceptibles d'alimenter la réflexion et d'enrichir les activités éducatives.
- Développement professionnel : Suivi pédagogique de la formation du personnel éducateur : approfondissement des divers aspects reliés à son rôle et à ses responsabilités envers les enfants, les parents et l'équipe de travail; connaissance des aspects éthiques et capacité d'analyse et de réflexion critique sur la professionnalisation du personnel éducateur; capacité de s'engager dans un processus de formation continue; initiation à la recherche dans le domaine.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

## STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 46

## RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine et peuvent être offerts sur nos différents campus dont ceux de Montréal, Laval ou Montérégie.

Le cours FFM3750 doit être suivi durant la première année et le cours FFM3850 au dernier trimestre. Ces deux cours sont obligatoires.

## CONDITIONS D'ADMISSION

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent **et** avoir une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

### ou

### EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi (AEC et autres) **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

### ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au Québec ou au Canada au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

### ou

être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire au Canada **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

### ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec, à titre d'éducateur, de responsable de garde en milieu familial, de responsable du soutien à la pédagogie ou de gestionnaire et déposer, au moment de sa demande d'admission, une Reconnaissance de la formation du personnel de garde, délivrée par le Ministère de la famille et de l'Enfance.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque : Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

Éducateur en service de garde, gestionnaire en service de garde, conseiller pédagogique, agent pédagogique.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Cours obligatoires (9 cours, 24 crédits) :

FFM3750	Activité d'intégration et projets de formation (2 cr.)
FFM3850	Activité de synthèse et bilan de la formation (analyse de la formation reçue) (1 cr.)
FPE2170	Introduction à la recherche en éducation à la petite enfance
ASS1320	Soutenir le développement du langage de l'enfant (0-5 ans) au quotidien dans un service de garde
DID2094	Établissement d'un réseau de soutien professionnel (interne et externe)
ASS1330	Partenariat familles et milieux de garde
ASC1347	Petite enfance et pluriethnicité au Québec
ASS1380	Troubles de comportement et intervention en milieu de garde
DID2092	Application du programme éducatif (0 à 30 mois)

### Liste des cours optionnels (2 cours, 6 crédits) :

Les étudiants peuvent compléter leurs choix de cours parmi les blocs de cours optionnels suivants :

### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS1310	Accompagner l'enfant (0-5 ans) dans son développement socioaffectif dans un service de garde au quotidien
ASS1363	Intégration des enfants en difficulté d'adaptation et en problèmes de développement en milieu de garde
MOR5073	Univers moral de l'enfant
PSY2628	Psychologie du développement de l'enfant de 6-12 ans en milieu de garde

### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

FPE2160	Soutenir le développement cognitif de l'enfant (0-5 ans) dans un service de garde au quotidien
KIN1515	Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN1520	Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.)
DID2093	Les services de garde en milieu familial et l'application du programme éducatif

ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

## Certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (perfectionnement) (4640)

Téléphone : 514 987-3617  
www.education.uqam.ca

### SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à amener les étudiants-enseignants à s'engager individuellement ou collectivement dans leur processus de formation en vue de mettre à jour et d'enrichir leur pratique professionnelle par des activités intégrées préparant à l'intervention au préscolaire et au primaire.

Le programme vise plus particulièrement : à permettre à l'étudiant-enseignant d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour prendre en charge un groupe d'élèves du préscolaire ou du primaire; à développer chez l'étudiant-enseignant la connaissance de l'enfant en tenant compte de son milieu familial, de son milieu socio-économique et culturel; des caractéristiques psychologiques, intellectuelles et morales de l'élève et de ceux en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le programme cherche à développer chez l'étudiant-enseignant la maîtrise de disciplines à enseigner au préscolaire et au primaire. Il cherche aussi à développer chez l'étudiant-enseignant l'esprit critique, l'analyse réflexive tout en favorisant son développement professionnel.

### POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.  
Le programme n'est pas contingenté.

### RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

### STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 45

### CONDITION D'ADMISSION

Le candidat doit être détenteur d'un brevet ou d'un permis d'enseignement du Québec.

### COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Bloc A - Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

FPM5650	Développement professionnel des enseignantes et des enseignants en éducation préscolaire et en enseignement primaire
---------	--

### Bloc B - Cinq cours choisis parmi les six suivants (15 crédits) :

DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

DDL3735 Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (DDL2735)  
 DDL5735 L'écriture et sa didactique au préscolaire et au primaire (4 cr.)  
 (DDL2735)  
 MAT1015 Apprentissages numériques au préscolaire et au primaire  
 MAT2015 Explorations géométriques au préscolaire et au primaire  
**Note : Dans ce programme, les cours DDL3735 et DDL5735 ne requièrent aucun préalable.**

### Bloc C - Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

DID5410 Didactique de l'univers social au primaire  
 MOR5090 Éthique et culture religieuse au primaire  
 FPE4952 Initiation à l'utilisation de la recherche en éducation pour l'actualisation des interventions pédagogiques

### Bloc D - Trois cours choisis parmi les quatre suivants (9 crédits) :

ASS4770 Intégration scolaire des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au préscolaire et au primaire (perfectionnement)  
 DID5920 Intégration des matières et apprentissages contextualisés au préscolaire et au primaire  
 FPE5110 Éducation interculturelle intégrée reliée au curriculum  
 FPE5510 Évaluation des compétences au préscolaire et au primaire

## Certificat en enseignement de l'anglais langue seconde (4851)

Téléphone : 514 987-3641

### SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une spécialisation en enseignement de l'anglais, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique de l'anglais langue seconde. L'atteinte de ces objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en anglais, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement de l'anglais langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts ou au grade de bachelier en éducation.

### STAGES

Le programme comporte un cours-stage de trente heures d'enseignement (sur trois à cinq semaines, normalement). L'enseignement sera dispensé à des adultes. La réussite préalable de tous les cours du programme est cependant requise.

Note : Les étudiants qui ont déjà un brevet d'enseignement pourront faire leur stage (durée d'environ quatre semaines) dans une école primaire ou secondaire.

### POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.  
 Le programme n'est pas contingenté.

### Test d'anglais

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent réussir chacun des 2 volets avec une note minimale de 75 % pour être admis au programme.

### RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme se suit normalement à temps partiel (cours du soir), mais peut se suivre à temps complet si l'offre de cours de l'année en cours le permet et si l'étudiant est disponible pour suivre des cours le jour.

### STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 40

### CONDITIONS D'ADMISSION DEC

Aucune admission sur cette base.

### EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

### EMPLOIS ÉVENTUELS

Le programme permet aux candidats qui détiennent déjà un brevet d'enseignement de se spécialiser dans l'enseignement de l'anglais langue seconde et d'ainsi changer de domaine d'enseignement. Par ailleurs, le programme peut permettre à ceux qui n'ont pas de brevet d'enseigner, l'anglais langue seconde aux adultes dans l'entreprise privée ou à l'étranger. Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses.

### AUTORISATION D'ENSEIGNER

Aucun permis ou brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

### COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Les huit cours suivants (24 crédits) :

LIN1130 Language Awareness for ESL Teachers  
 LIN1133 Advanced English Grammar  
 DDL1232 Teaching Oral Comprehension and Production in ESL  
 DDL2131 Communication Technologies in the Teaching of ESL  
 DDL2239 Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133)  
 DDL3134 Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345)  
 LIN3345 Second Language Acquisition (LIN1130)  
 DLS4200 Internship : Certificate

### Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

DDL2233 Teaching Grammar 1 (Prerequisites : LIN1130; LIN1133)  
 DDL3137 Teaching Grammar 2 (LIN1133; DDL2233)  
 LIN4128 Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)

## Certificat en enseignement du français langue seconde (4857)

Téléphone : 514 987-3641

### SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une formation en enseignement du français, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique du français langue seconde. L'atteinte des objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en français, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement du français langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts ou au grade de bachelier en éducation.

### STAGES

Le programme comporte un cours-stage de trente heures d'enseignement (sur trois à cinq semaines normalement). L'enseignement sera dispensé à des adultes dans un contexte de francisation. La réussite préalable de tous les cours du programme est cependant requise pour effectuer le cours-stage.

Note : Les étudiants qui ont déjà un brevet d'enseignement pourront faire leur stage (durée d'environ quatre semaines) dans une école primaire ou secondaire.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.  
Le programme n'est pas contingenté.

### Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

### Test de français oral

Pendant le premier trimestre, au moment déterminé par la direction du programme, tout étudiant qui n'est pas diplômé d'une université francophone devra passer et réussir un test de français oral (administré par le département de linguistique de l'UQAM) évaluant quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Le seuil de réussite pour chacun des volets est la note C. Tout étudiant qui échoue doit, avant l'inscription à son stage, s'inscrire en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé le ou les cours d'appoint suivant(s) :

- LIN1016 Compétence en expression orale : la compétence communicative (1 cr.)
- LIN1017 Compétence en expression orale : la voix (1 cr.)
- LIN1018 Compétence en expression orale : la morpho-syntaxe et le lexique (1 cr.)
- LIN1019 Compétence en expression orale : la compétence discursive (1 cr.)
- LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants (3 cr.)

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint, avec le seuil exigé de C, est une exigence à rencontrer afin d'avoir la permission de faire le stage de fin d'études. Les cours de rattrapage en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

### Connaissance de l'anglais

Tous les candidats devraient maîtriser suffisamment l'anglais pour être à même de lire des textes scientifiques en anglais. Le niveau requis est celui du cours ANG3113 de l'École de langues de l'UQAM. Le candidat dont la connaissance de l'anglais est insuffisante devra prendre les mesures nécessaires pour remédier à ses lacunes.

## RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme se suit normalement à temps partiel (cours du soir), mais peut se suivre à temps complet si l'offre de cours de l'année en cours le permet et si l'étudiant est disponible pour suivre des cours le jour.

## STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 83

## CONDITIONS D'ADMISSION

### DEC

Aucune admission sur cette base.

### EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

Le programme permet aux candidats qui détiennent déjà un brevet d'enseignement de se spécialiser dans l'enseignement du français langue seconde et d'ainsi changer de domaine d'enseignement. Par ailleurs, le programme peut permettre à ceux qui n'ont pas de brevet d'enseigner le français langue seconde aux adultes dans l'entreprise privée ou à l'étranger. Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses.

## AUTORISATION D'ENSEIGNER

Aucun permis ou brevet d'enseignement du Ministère ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables ou concomitants.)

### Cours obligatoires : les dix cours suivants (30 crédits) :

- DDL1140 Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN1631)
- LIN1400 À la découverte du langage
- LIN1612 Grammaire pour l'enseignement du français langue seconde (LIN1400)
- DDL2242 Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
- DDL2243 Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
- DDL2244 Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
- DDL3145 Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
- LIN3441 Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
- DDL6410 Didactique du français langue seconde et technologies de la communication
- DLS4700 Stage en enseignement du français langue seconde

## Certificat pour formateurs en milieu de travail (4550)

Téléphone : 514 987-3612  
www.education.uqam.ca

### GRADE

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

Note : La réussite de ce programme rencontre les conditions décrites par le Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation. L'étudiant ayant réussi les trois cours du programme peut donc devenir titulaire d'un certificat d'agrément délivré par Emploi-Québec s'il en fait la demande à cet organisme.

### SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat permet d'acquérir des compétences professionnelles pertinentes pour pratiquer la formation en milieu de travail dans le contexte aujourd'hui. À la fin du certificat, les personnes pourront planifier, concevoir et évaluer des projets de formation et ils sauront transmettre des savoirs reliés au travail.

- Plus spécifiquement, à la fin du certificat, l'étudiant-e
- connaît les principes de l'apprentissage chez les adultes en situation de travail.
  - maîtrise les processus de planification stratégique (de l'analyse des besoins à l'évaluation).
  - conçoit des activités de formation avec des méthodes adaptées aux besoins et aux valeurs du milieu de travail.
  - identifie les ressources et les règles du milieu de la formation.
  - communique efficacement son savoir à des groupes ou à des individus.
  - transige avec professionnalisme selon les principes déontologiques.
  - analyse, conseille et influence son milieu pour valoriser la qualité et l'innovation de la formation.

Si ce certificat s'intéresse à la formation formelle, il traite aussi de l'accompagnement pour le développement informel des compétences de travail (coaching, mentorat, entraînement). Les cours dispensent des savoirs théoriques et pratiques reflétant les connaissances scientifiques les plus récentes dans le domaine. Selon les cours, les apprentissages se font par application pratique, analyse de cas, expérimentation en classe, pratique assistée, réflexion sur l'action et échanges entre pairs.

Ce programme est destiné principalement à deux catégories de personnes :

- 1) celles qui ont déjà une expérience de formateur auprès de professionnels ou de travailleurs et qui veulent enrichir leur compétence ou se doter de nouveaux outils ou cadre d'analyse pour innover dans leur pratique,
- 2) les personnes qui possèdent un bagage de connaissances dans un domaine et qui cherchent à devenir formateur ou à transmettre leur savoir professionnel. Il s'agit d'un certificat de perfectionnement pour des personnes de petites ou de grandes entreprises ou des consultants de divers secteurs.

## STAGES

Le programme comporte un stage d'une durée de quinze jours : l'étudiant peut l'effectuer dans son propre milieu de travail ou dans un autre milieu.

## POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.  
Le programme n'est pas contingenté.

## RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

## STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 39 (hiver 2011)  
77 (automne 2011)

## CONDITIONS D'ADMISSION

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation professionnelle ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

### ou

### EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

### ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (soit 15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

### ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

Les industries possédant des centres de formation, les firmes spécialisées dans la formation technique, les ministères faisant appel à des formateurs en milieu de travail.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Le cours EFA 3000 doit être suivi lors de la première année.
- Le cours FPT1521 doit être suivi lors du premier ou du deuxième trimestre d'inscription, en même temps ou peu après le cours EFA3000, et avant les autres cours du programme.
- Le cours EFA3010 doit être suivi lors de la première année d'inscription.
- Le cours PRM3701 doit être le dernier cours suivi à la fin du cheminement.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;  
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Ce programme peut être suivi à temps partiel seulement.

### Les sept cours suivants (21 crédits) :

EFA1016	L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs
EFA1020	Introduction à l'évaluation des projets de formation en milieu communautaire et de travail
EFA1040	Accompagnement de formation individualisée en situation de travail
EFA3000	Formateur : rôles, ressources et environnement
EFA3010	Planification stratégique de la formation en milieu de travail
FPT1521	Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
PRM3701	Expérimentation d'une activité de formation en milieu de travail réel (stage) (Avoir réalisé au moins 80% des cours du programme.)

### Un ou deux cours parmi les suivants (3 ou 6 crédits) :

EFA1013	Formation des adultes et andragogie : stratégies et méthodes
EFA2028	Formation des adultes et développement personnel

### Un ou deux cours choisis parmi les suivants (3 ou 6 crédits) :

Les cours optionnels : l'étudiant choisit les cours pour un total de 6 crédits. Il peut choisir des cours dans l'un ou l'autre des 5 volets suivants. Il peut aussi orienter ses choix pour spécifier sa compétence. Dans un tel cas, il prend 6 crédits du même volet.

### Volet 1 : Diffusion et animation

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
FPT6291	Stage de microenseignement

### Volet 2 : Évaluation et reconnaissance des acquis

CAR3330	Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière
FPT2731	Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique

### Volet 3 : Gestion des ressources humaines

MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

### Volet 4 : Formation et technologies des communications

INF3067	Technologies informatiques et gestion de l'enseignement (TÉLUQ)
INF6400	Gestion des connaissances et informatique (TÉLUQ)

### Volet 5 : Autres

ASC2347	Pluriethnicité et formation
EFA3040	Séminaire thématique spécialisé sur la formation en milieu de travail
EFA4441	Méthodologie de l'alphabétisation I

Tout autre cours optionnel peut être accepté dans le programme avec l'autorisation préalable de la direction du programme.

## Certificat en intervention éducative en milieu familial et communautaire (4031)

Téléphone : 514 987-3612  
www.education.uqam.ca

### GRADE

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation (B. Ed.).

### SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme de perfectionnement est destiné à des personnes qui ont une expérience d'intervention et connaissance d'une clientèle composée de personnes présentant une mésadaptation socio-affective, de personnes handicapées, de familles ou d'enfants, d'adolescents ou d'adultes susceptibles de développer des difficultés d'adaptation ou de marginalisation. Par une pédagogie de mise en situation, et par l'établissement d'objectifs de formation répondant aux pratiques de désinstitutionnalisation et de communautarisation des services, ainsi que par l'acquisition d'une connaissance de la perspective de promotion d'une éducation tout au long de la vie, ce programme vise à :

- développer des habiletés d'intervention cohérentes avec les objectifs de maintien ou de réinsertion dans leur milieu naturel des personnes en difficulté d'adaptation;
- transmettre des connaissances liées aux habiletés d'intervention familiale et communautaire, à l'utilisation écologique des ressources humaines, à la vulgarisation des savoirs et à l'appropriation par les milieux de leur sentiment de compétence et de confiance dans leurs ressources;
- permettre l'acquisition des connaissances et des pratiques interdisciplinaires liées à l'élaboration, l'application et l'animation des plans de services et des plans d'intervention;
- connaître l'organisation des réseaux de la santé, des services sociaux ainsi que de ceux de l'entraide et du soutien collectif;
- connaître les caractéristiques et les besoins de certaines clientèles et les repères utiles à la compréhension de leur dynamique personnelle, familiale et communautaire;
- appliquer ses connaissances et ses techniques d'intervention auprès de différentes clientèles et auprès des ressources du milieu par une application pratique en milieu réel (stage);
- mettre en commun avec ses pairs les expériences d'intervention;
- outiller l'intervenant en vue de l'emploi d'une instrumentation cohérente avec les objectifs de communautarisation des services;
- transmettre des connaissances relatives à la prévention des difficultés psychosociales et à l'intervention auprès des diverses clientèles.

### STAGES

Le programme comporte un stage de six crédits. L'étudiant peut l'effectuer dans son propre milieu de travail ou dans un autre milieu. Il s'étale sur deux trimestres consécutifs; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage. Il doit être suivi après ou en même temps que le cours ASS1025.

### POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.  
Le programme n'est pas contingenté.

## RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel. Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer.

## STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 68 (hiver 2011)  
190 (automne 2011)

## CONDITIONS D'ADMISSION

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

### EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée d'au moins deux ans dans le domaine de l'intervention en milieu familial ou communautaire.

ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins trente crédits de niveau universitaire avant le début des cours du programme et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

Intervenant de l'éducation ou des affaires sociales désirant se perfectionner au niveau d'une approche communautaire.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer, selon un régime à temps partiel.

### Les 6 cours obligatoires (21 crédits) :

ASS1025 Intervention éducative : plans de services et plans d'intervention  
ASS3216 Rôles des parents et interventions éducatives auprès des familles  
ASS5101 Éducation et formation communautaire  
EFM4025 Stage en milieu familial et communautaire (6 cr.) (ASS1025)  
Les étudiants doivent obligatoirement avoir suivi et réussi le cours ASS1025 pour suivre le stage EFM4025  
TRS3450 Les politiques sociales et les personnes dépendantes  
EFA1016 L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs

Note 1 : - Le cours EFM4025 s'étale sur deux trimestres consécutifs; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage.

### Choix de cours optionnels pour 9 crédits parmi les 21 cours suivants :

Note 2 : Plusieurs cours portant les sigles ASS, COM, PSY, TRS et SOC sont pertinent comme cours optionnels dans ce programme. Les 21 cours suivants le sont tout particulièrement; alors, ils ont été sélectionnés. A chaque session, des places sont réservées dans les cours pour les étudiants de notre programme. La majorité de ces cours sont offerts une fois par an, certains une fois chaque deux ans. Les cours optionnels sont présentés en 4 blocs : 1) Enfance-Adolescence, 2) Adulte, 3) Intervention, 4) Autre.

Note 3 : L'étudiant qui veut approfondir ses connaissances concentre son choix de cours optionnels dans le bloc «Enfance/Adolescence» ou dans le bloc «Adulte». L'étudiant qui vise la polyvalence choisit ses cours dans l'un ou l'autre des blocs.

### Bloc Enfance-Adolescence

ASS1351 Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance  
ASS1801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I  
ASS1805 Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I  
ou le cours  
ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire  
ASS3800 Enfants présentant des difficultés particulières

### Bloc Adulte

EFA1013 Formation des adultes et andragogie : stratégies et méthodes  
EFA2028 Formation des adultes et développement personnel  
EFA4442 Méthodologie de l'alphabétisation II (EFA4441)  
EFA4441 Méthodologie de l'alphabétisation I  
KIN5097 Physiologie fonctionnelle du vieillissement  
PSY1580 Santé et maladies mentales  
PSY2682 Psychologie du vieillissement  
TRS1305 Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale  
TRS1550 Déviance sociale, marginalités, inclusion, exclusion

### Bloc Intervention

ASS2225 Intervention précoce et prévention en milieu de garde  
COM1115 Laboratoire d'initiation à la relation d'aide  
COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation  
DID2090 Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)

### Bloc Autres

ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec  
ASC6805 École et société  
EFA1020 Introduction à l'évaluation des projets de formation en milieu communautaire et de travail  
TRS1600 Pratiques des organismes communautaires (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117)

## Certificat en soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs (4046)

Téléphone : 514 987-3621  
www.education.uqam.ca

### SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

De façon générale, le programme vise à préparer l'étudiant à assumer le rôle et les responsabilités liées au soutien pédagogique (agent pédagogique et agent de conformité) au sein d'un centre de la petite enfance, d'un bureau coordonnateur de services de garde en milieu familial ou d'une garderie; ainsi qu'à maîtriser les compétences requises à cette fonction afin d'assurer la qualité de l'éducation dans son milieu de travail. De façon particulière, le programme vise l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes en lien avec les volets suivants : organisation et animation pédagogique; éducation; intervention; développement professionnel.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

### POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.  
Le programme n'est pas contingenté.

### Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La Politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet. Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 Connaissance de base en grammaire du français écrit. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme.  
L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

### RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme ne permet qu'un cheminement à temps partiel.  
Tous les cours se donnent le soir et les fins de semaine et peuvent être offerts sur nos différents campus dont ceux de Montréal, Laval ou Montérégie.  
Le cours FFM2650 doit être suivi durant le premier trimestre et le FFM2651 au dernier trimestre.

## STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 127

## CONDITIONS D'ADMISSION

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

### ou

### EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

Dans le cas d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec, le candidat devra fournir, au moment du dépôt de la demande d'admission, la lettre émise par le ministère de la Famille et de l'Enfance, intitulée Reconnaissance de la formation du personnel de garde. De plus, une expérience attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission est également exigée.

### ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours, soit 15 crédits de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

### ou

### ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission. Le candidat devra fournir, au moment du dépôt de la demande d'admission, la lettre émise par le ministère de la Famille et des Aînés, intitulée Reconnaissance de la formation du personnel de garde.  
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

## EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent pédagogique dans les services de garde éducatifs.

La majorité des finissants soulignent l'importance et la qualité de la formation reçue. Malgré le fait que ce programme a été mis sur pied depuis peu, le taux de placement semble excellent.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

### Cours obligatoires (24 crédits) :

ASS2225	Intervention précoce et prévention en milieux de garde
ASS2460	Relation d'aide au soutien pédagogique en milieux de garde
ASS2515	Rôles éducatifs de la famille et modes d'intervention des parents
COM1105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
DID2090	Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)

FFM2650	Activité d'intégration : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (2 cr.)
FFM2651	Activité de synthèse : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (1 cr.)
FPE1150	Fondements de l'éducation et petite enfance
JUR1075	Droit de la petite enfance

### Cours à option (6 crédits) :

#### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

KIN1515	Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN1520	Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.)

#### Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
DID2070	Stratégies de formation en soutien pédagogique dans les CPE
FPE2040	Organisation et consolidation d'un centre de la petite enfance (CPE)
FPE2650	Utilisation des technologies de l'information et de la communication en soutien pédagogique dans les CPE

ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

## Programme court de premier cycle pour formateurs en milieu de travail (0630)

Téléphone : 514 987-3612  
www.education.uqam.ca

### GRADE

Ce programme court donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de neuf crédits universitaires pour formateurs et formatrices en milieu de travail.

Note : La réussite de ce programme rencontre les conditions décrites par le Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation. L'étudiant ayant réussi les trois cours du programme peut donc devenir titulaire d'un certificat d'agrément délivré par Emploi-Québec s'il en fait la demande à cet organisme.

### SCOLARITÉ

Ce programme comporte neuf crédits.

### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est destiné principalement à deux catégories de personnes : 1) celles qui ont déjà une expérience de formateurs auprès de professionnels ou de travailleurs et qui veulent enrichir leurs compétences, 2) les personnes qui possèdent un bagage de connaissances dans un domaine et qui cherchent à devenir formateur, à transmettre leur savoir professionnel ou à concevoir la formation. Il s'agit d'un programme de perfectionnement pour des personnes de petites ou de grandes entreprises ou des consultants de divers secteurs.

Le programme court permet d'acquérir des compétences professionnelles de base pour pratiquer la formation en milieu de travail dans le contexte d'aujourd'hui. À la fin du programme, les personnes connaîtront les ressources, les règles, les principes déontologiques nécessaires pour transiger avec professionnalisme dans le milieu de la formation. Elles pourront aussi planifier de la formation, transmettre efficacement leur savoir à des individus ou des groupes ou, selon leurs besoins, évaluer des projets de formation en fonction du contexte de travail.

Le programme court traite de la formation formelle mais aussi de l'accompagnement pour le développement informel des compétences de travail (coaching, mentorat, entraînement). Selon les cours, les apprentissages se font par application pratique, analyse de cas, expérimentation en classe, pratique assistée, réflexion sur l'action et échanges entre pairs.

### POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.  
Le programme n'est pas contingenté.

### STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	21 (hiver 2011)
	28 (automne 2011)

## CONDITIONS D'ADMISSION

### DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

### ou

### EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

### ou

### ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (soit quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Le cours suivant (3 crédits) :

EFA3000 Formateur : rôles, ressources et environnement

### Deux cours parmi les cours suivants (6 crédits) :

EFA1020 Introduction à l'évaluation des projets de formation en milieu communautaire et de travail  
EFA1040 Accompagnement de formation individualisée en situation de travail  
EFA3010 Planification stratégique de la formation en milieu de travail  
FPT1521 Processus d'apprentissage des savoirs professionnels  
FPT6291 Stage de microenseignement

### Et deux cours parmi les champs de connaissances suivants :

- Mesure et évaluation
- Planification de l'enseignement
- Recherche en éducation

Toute combinaison comportant des certificats ou des mineures d'une autre université ou comportant un troisième certificat ou mineure n'apparaissant pas dans les listes A, B, ou C constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation préalable de l'Université. Le troisième certificat ou mineure devrait se situer en éducation ou dans un champ connexe.

Le grade de bachelier en éducation octroyé à la suite du cumul de certificats ne constitue pas la base d'une recommandation en vue de l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner. En conséquence, l'Université ne s'engage aucunement à présenter une telle recommandation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Faculté des arts (FA)  
Faculté de communication (FC)  
Faculté de science politique et de droit (FSPD)  
Faculté des sciences (FS)  
École des sciences de la gestion (ESG)  
Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)  
Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe III).

## Baccalauréat par cumul de programmes décerné par la Faculté des sciences de l'éducation

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Éducation sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.Ed. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes :

### Trois certificats de la liste A

### Deux certificats de la liste A et un de la liste B ou de la liste C

### Un certificat de la liste A et deux de la liste B

### Un certificat de la liste A, un de la liste B et un de la liste C.

**Liste A** Éducation à la petite enfance (formation initiale) (FSÉ)  
Éducation à la petite enfance (perfectionnement) (FSÉ)  
Formateurs en milieu de travail (FSÉ)  
Intervention éducative en milieu familial et communautaire (FSÉ)

**Liste B** Animation culturelle (FC)  
Enseignement de l'anglais langue seconde (FSÉ)  
Enseignement du français langue seconde (FSÉ)  
Gérontologie sociale (FSH)  
Intervention psychosociale (FC)

**Liste C** Arts plastiques (FA)  
Communication (FC)  
Écologie (FSC)  
Français écrit (FA)  
Gestion des ressources humaines (ESG)  
Immigration et relations interethniques (FSH)  
Sciences sociales (FSH)

De plus, pour obtenir le grade de B.Ed, l'étudiant doit avoir réussi :

### Un cours dans chacun des trois champs de connaissances suivants :

- Étude du milieu scolaire québécois
- Fondements de l'éducation
- Théories de l'apprentissage

